112 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

LE COSTUME CHALONNAIS
1830-1848

BIMESTRIEL 25,00 F

CREDIT PERMANENT :

"LE CREDIT
DE VOS PROPRES AILES"

Une réserve d'argent
permanente ...

A utiliser comme bon
vous semble

CRÉDIT AGRICOLE

CHALONS-en-CHAMPAGNE

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

112

7 LOUIS BARBAT
J.-C. Pierson, M. Coutant

9 LE COSTUME CHALONNAIS
Gilbert Roy

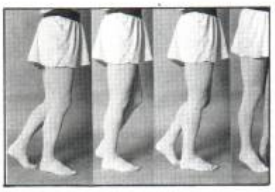

33 POLKA-SEYOTE
Gilbert Roy

35 POLKA DE VITRY LE FRANÇOIS
H. Aubert

36 PARLER CHAMPENOIS
Robert Jay

37 LA FÉE ELECTRICITÉ
Roland Louvrier

38 JASÉES

39 LIJOU

Détail d'une lithographie de Barbat.

Cette étude a été réalisée en collaboration avec Mme Yvette Pierson, MM. René Boullez, Michel Coutant, Jean-Claude Pierson et l'ensemble traditionnel "Les Jasées" de Châlons-sur-Marne.

safac

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 11515.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 221 R Châlons s Marne. Siège social : Les Grandes Chapelles 10170 Méry sur Seine. Antenne Marne : 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Jean-Claude Pierson. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube et la Ville de Châlons s Marne.

UNE EXCLUSIVITÉ SAFAC

TIRAGE LIMITÉ A 500 EXEMPLAIRES TOUS NUMÉROTÉS DE 001 À 500

à l'intention des Amateurs d'Art

Nous avons fait réaliser cette magnifique reproduction « Portrait de Mme de N. » œuvre de l'artiste champenois Anne François ARNAUD né à Troyes, mort en 1846.

Toutes les nuances voulues par l'artiste ont été parfaitement rendues par une sélection quadrichrome manuelle.

L'impression offset sur papier de grande qualité en grand format 50 x 65 cm a permis de dégager de larges marges blanches qui valorisent encore le dessin.

Chaque reproduction sera expédiée sous tube carton fort.

Nota bene : afin de palier à toute utilisation abusive, cette œuvre a été reproduite dans un format légèrement supérieur à l'original qui se trouve dans une collection privée.

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

COMPLETEZ VOTRE COLLECTION

ANCIENNE SERIE Format 16 × 24 cm

☐	2 Revue du folklore de l'Aube	5 F
☐	29 Val Perdu (Aube)	6 F
☐	31 Costume de St Dizier-Wassy	6 F
☐	45 Centenaires aubois	7 F
☐	55 Taques de cheminée et styles (II)	9 F
☐	57 Vieux bal à Celles (danses)	9 F
☐	58 Les empiriques (médecine)	9 F
☐	59 Les roulées de Pâques	9 F
☐	61 Le carillonneur	9 F
☐	64 Les archers de Bar s Aube	9 F
☐	65 La foudre dans l'Aube	10 F
☐	66 Le feu du ciel (Aube)	10 F
☐	67 Révolte des vignerons barséquanais (1911)	10 F
☐	69 Une ferme à Channes (Aube)	10 F
☐	70 Maison de St André (Aube)	10 F
☐	73 Le cochon	12 F
☐	74 Le charron et la roue	12 F
☐	79 Brelleurs et mariniers	15 F
☐	83 Labours à Channes (Aube)	12 F
☐	84 La craie à Chepy (Marne)	12 F
☐	85 Les chemises de femme	20 F
☐	88 Charrues dans l'Aube	15 F
☐	89 Lavoirs	15 F

NOUVELLE SERIE Format européen

☐	90 Le coq de clocher	Epuisé
☐	91 La musette hautbois pastoral	25 F
☐	92 Bonneterie de Romilly s Seine (Aube)	25 F
☐	93 Le grain, source d'énergie (Marne)	25 F
☐	94 Le langage troyen au XVIIIe	Epuisé
☐	95 La vannerie à jours à Bussières (Hte M.)	Epuisé
☐	96 Noces et banquets (50 desserts)	25 F
☐	97 Bière et brasserie à St Dizier (Hte M.)	25 F
☐	98 La vie au marais de Villechétif-Creney	25 F
☐	99 Vins et liqueurs (100 recettes)	Epuisé
☐	100 Le parler du Nogentais (Aube)	25 F
☐	101 Cuisine traditionnelle (80 recettes)	25 F
☐	102 Carnaval à Wassy (74 costumes)	25 F
☐	103 St Sébastien et les archers	25 F
☐	104 La vie au XVIIIe à la Motte Tilly (Aube)	25 F
☐	105 Apprenti coutelier à Forcey (Hte M.)	25 F
☐	106/7 Contes drôlatiques (spécial BD)	45 F
☐	108 La fée électricité	25 F
☐	109 Mairy s Marne (1874-1946)	25 F
☐	110 Rondes et branles	25 F
☐	111 Girouettes	25 F
☐	112 Costumes châlonnais au XIXe	25 F

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

safac

A PARAITRE

L'artisan chocolatier
La filature de Lenclos
L'habitat traditionnel en terre crue

Les écreignes
Cadrans solaires et cadranier
L'Aube de la Révolution

safac

OFFRE SPÉCIALE 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)
Vous recevez 6 numéros
et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 × 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

112 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

ABONNEMENT POUR UN AMI

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

112 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

REPRODUCTION TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LA REPRODUCTION DU PORTRAIT DE Mme DE N. PAR A.-F. ARNAUD AU PRIX DE 100 F franco L'UNITE

en exemplaires numérotés

(les numéros sont attribués dans l'ordre de réception des commandes, le cachet de la poste faisant foi)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE COMPLÈTE MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI ☐ NON ☐

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'Etranger, ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

AGENCE DE VOYAGE - LOCATION D'AUTOCARS

ORGANISATION DE VOYAGES - FRANCE ET ETRANGER

CARS AVEC W.C. - FRIGO - CLIMATISATION

Voyages BARDY

14, Faubourg Léon Bourgeois

51300 VITRY-LE-FRANÇOIS – Tél. 26.74.60.25

MAISON DE LA VIGNE
ESSOYES
Tél.: 25.29.64.64
FERMETURE ANNUELLE
TOUSSAINT A PAQUES

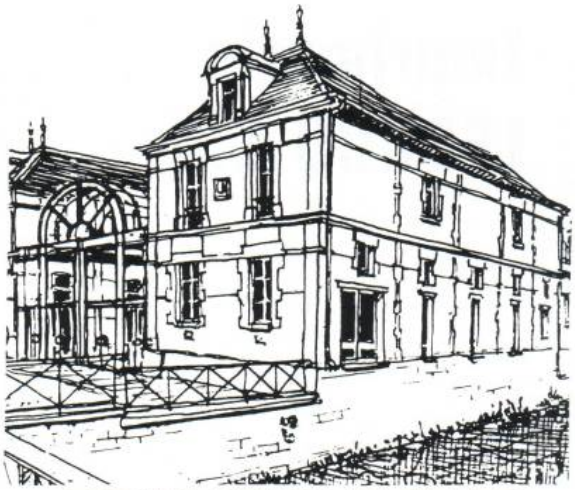

DEGUSTATION ET VENTE DE CHAMPAGNE

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

RADIO PAYS DE LANGRES

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

LEBLOND & ROSSI

9, route Nationale
MATOUGUES
51150 TOURS S MARNE
Tél. 26 70 99 21

MENUISERIE

R. GAIGNETTE

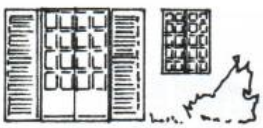

FRANCHEVILLE 51240
Tél. 26 69 31 20

CHAUFFAGE-PLOMBERIE

Mr Claude BLION

45, Grande Rue
SAINT PIERRE
51000 CHALONS S MARNE
Tél. 26 70 91 65

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Jean Claude RISSELIN

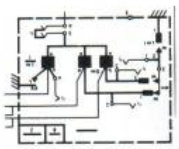

MARSON 51240
Tél. 26 69 31 73

Brocante
Patrick PIERREJEAN
Achat Vente
4, rue Gobet Boisselle CHALONS EN
face à l'église St Alpin CHAMPAGNE
Ouvert du Mardi au Samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 26 65 09 05

AU BON DIABLE S. A.
CHEMISIER - HABILLEUR
M. GIMÉ
43, Place de la République
51000 CHALONS-sur-MARNE
Tél. (26) 68.21.30

Sans problème de stationnement
Dans un cadre agréable
OPTIC CENTER
Le choix - La qualité - Les prix
Centre Commercial Carrefour
51000 CHÂLONS/MARNE
Tél. : 26.65.72.90

Imprimerie
LEDUCQ S.A.
Tous travaux typo et offset
Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

33 COMMERÇANTS
Croix Dampierre, je préfère !
vous réservent
un accueil
sympathique
51000 CHALONS SUR MARNE

LA QUINCAILLERIE du MARCHE
21, rue Thiers face aux Halles
51000 CHALONS
Tél. 26 64 13 20
POELES
À PETROLE
Vente de pétrole et service après-vente assurés

LOUIS BARBAT
IMPRIMEUR · LITHOGRAPHE

L'étude des costumes châlonnais que nous présentons a été réalisée à partir de :

HISTOIRE DE LA VILLE DE CHALONS SUR MARNE ET DE SES MONUMENTS, depuis son origine jusqu'en 1855, par L. BARBAT. Edition ornée de vues, plans, fac-simile, sceaux, médailles, pierres tombales, vitraux, tableaux dessinés et lithographiés chez l'auteur. Deuxième édition, Chalons sur Marne, imprimerie et librairie de T. Martin, Place du Marché au blé, N° 54, lithographie de Barbat, rue de l'Hôtel de Ville. 1865.

Nous avons relevé la biographie de Louis Barbat dans *« La Grande Champagne »*, *« Dictionnaire de ses femmes et hommes célèbres depuis le début du XIXe »* par Marcel Thomas, Christiane et Roland Choisel.

BARBAT Louis, né à Chalons sur Marne en 1795, mort dans cette même ville le 5 novembre 1870. Imprimeur-litthographe. Engagé durant la campagne de France en 1814. Il en retracera beaucoup d'évènements dans son « Histoire de Châlons ». A porté l'art de la lithographie à un haut niveau de perfection dans ses réalisations comme : « Les Evangiles des Dimanches et Fêtes », « Le Livre d'Heures », « Les pierres tombales des Eglises de Châlons ». Chevalier de la Légion d'Honneur. Membre de la Société des Antiquaires de France.

L'ouvrage sur l'Histoire de Châlons contient cent gravures, plans, portraits et dessins divers, tous relatifs à l'histoire de la ville. Nous avons examiné, photographié et agrandi ces documents et nous avons retenu ceux où des personnages apparaissaient.

La présence de ces figurines est évidemment intéressante pour nous mais, elle avait aussi un intérêt certain pour les auteurs car elles animaient et donnaient les proportions des paysages et des monuments. Nous avons déjà examiné plusieurs centaines de dessins de la même époque, réalisés par divers artistes et, nous sommes parvenus à la conclusion que ces dessinateurs croquaient les scènes qu'ils avaient sous les yeux. Par conséquence les costumes présentés se devaient de correspondre précisément à ceux repérés sur les lieux.

Une confirmation de cette hypothèse nous semble se trouver dans la précision apportée à réaliser ces personnages et dans la préface de l'ouvrage.

Né au lendemain d'une grande et terrible révolution qui venait de renverser le trône et les autels, d'anéantir tant d'institutions, d'usages et de monuments, j'entendais chaque jour parler de cette tourmente qui occupait encore tous les esprits, et ma curiosité, de bonne heure éveillée, se préoccupait souvent des métamorphoses opérées dans notre localité. — M. Varin, graveur (mon professeur de dessin), possédait quelques plans de Châlons ancien, et un grand nombre de dessins représentant les monuments détruits ; il me confia, en 1811, celui de l'église de Saint-Eloi, qu'il avait fait lui-même ; ce fut la première feuille de ma collection. M. Varin mourut en 1812. Tous les dessins amassés avec soin et persévérance par ses ancêtres et par lui, furent vendus à l'encan et dispersés. La guerre, les invasions et les grands événements qui s'accomplirent en 1812, 1813, 1814 et 1815, me firent suspendre mes recherches. Vers 1816, M. Cotenet, conducteur des ponts et chaussées, qui possédait quelques-uns des dessins de M. Varin, m'en prêta une partie. En 1817, 1818, 1819 et 1820 je scrutais les archives, alors fort mal en ordre, de la préfecture et de la Mairie M. Bouquet, archiviste de la préfecture, me communiqua plus tard de précieux renseignements ; vers 1822, M. Arnould, juge au tribunal de Châlons, me confia pour les copier douze dessins de monuments détruits. J'en trouvai d'autres chez MM. d'Avrainville, adjoint au maire, Glédut, sculpteur (Cet artiste a exécuté une grande partie des sculptures de l'arc de triomphe de la porte Marne, détruite en 1814), Thouillé ainé, peintre ; puis je découvris des portraits, des cartes et quelques gravures générales de la ville, à Paris, chez des marchands d'estampes. Enfin, la Bibliothèque Impériale me fournit à peu près de quoi compléter ma collection...

... L'histoire locale est un lien qui renoue la chaîne des traditions ; elle ressuscite nos ancêtres avec leurs croyances, leurs habitudes, leurs coutumes, leur administration, leur justice ;... elle montre les rues, les maisons, les monuments que le temps ou les révolutions ont anéantis ; enfin c'est la chaîne qui unit les morts aux vivants et les vivants à ceux qui viendront après eux.

Je me suis demandé longtemps sous quelle forme il conviendrait de présenter un travail de ce genre à notre population actuelle, affairée, préoccupée, cherchant le confortable et avide de jouissances faciles ; je reculais devant la pensée d'affronter l'inertie morale qui envahit une société où l'on veut tout voir, tout connaître sans effort d'esprit... la plus belle description trouve des lecteurs indifférents... tout le monde, au contraire, regarde un dessin : cela délasse l'homme sérieux, l'homme laborieux ; c'est un passe-temps, un objet de conversation pour les gens du monde ; c'est une occupation pour les curieux, une instruction pour les enfants et pour les intelligences les moins développées...

Dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, nous avons relevé, au chapitre « Beaux-Arts », l'article suivant :

M. Barbat qui, le premier, a introduit en France la lithographie en cinq couleurs différentes, vous a présenté une superbe collection d'étiquettes pour les vins de Champagne. Vous avez revu avec un grand intérêt parmi les produits des presses de M. Barbat, le livre d'Evangiles enrichi de vignettes si nombreuses et variées.

Ce livre n'est pas une publication nouvelle et, par conséquent, vous avez à regretter de ne pouvoir lui accorder la récompense qu'il eût méritée.

Vous engagez M. Barbat à persévérer dans l'exécution d'un ouvrage dont il vous a présenté de nombreux dessins, et qui contiendra l'enseignement du style gothique des époques diverses, par les tombes de nos églises, les dates qu'elles portent et les ornements d'architecture qui y sont représentés. On ne peut nier que ces documents, quoique n'étant pas toujours d'une rigueur absolue, ne soient généralement exacts.

(ref. Ch.10021)

Ces mêmes documents nous présentent sa nécrologie :

Depuis quelque temps la mort frappe à coups redoublés dans tous les rangs de la société ; c'est le cas de répéter avec le poëte : les morts vont vite. Les collectionneurs de beaux livres, les bibliophiles-artistes, viennent de faire une perte sensible dans la personne de M. Louis Barbat, imprimeur-lithographe à Châlons. Nous savons que M. Barbat, par ses fonctions administratives et municipales, avait d'autres titres à la reconnaissance de ses concitoyens. Nous ne voulons voir ici que l'artiste et le bibliophile.

Il y a trente ans, alors que la lithographie n'était pas encore arrivée à l'état de perfection où nous la voyons aujourd'hui, il sortit des ateliers de M. Barbat un livre qui devait placer d'un seul coup son auteur à la tête des premiers lithographes de France. Nous voulons parler des « Evangiles des Dimanches et Fêtes », Châlons, Barbat, in 8°. Ce magnifique ouvrage, enrichi d'ornements en or et en couleurs variés à chaque page et de vignettes enluminées, exécutées d'après les plus beaux manuscrits du moyen-âge, fut reçu par un cri d'admiration. Ce fut une des premières productions de ce genre. La reine Marie-Amélie, qui avait reçu l'ouvrage, envoya à l'auteur un bijou orné d'un beau diamant. Le secret de reproduire les manuscrits enluminés était donc trouvé, à la grande satisfaction des curieux et des amateurs.

Il y a quelque temps, M. Barbat édita un pendant aux Evangiles, un Livre d'heures, qui restera comme un des plus beaux spécimens, imprimé en chromo-lithographie, qui soit sorti des presses champenoises : il est à regretter que l'auteur n'en ait pas fait tirer un ou deux exemplaires sur vélin, à première vue l'illusion eût été complète.

Depuis longtemps M. Barbat était connu pour un collectionneur laborieux, son engouement pour sa ville natale l'avait porté à rassembler tout ce qui était relatif à son histoire : documents imprimés et manuscrits plans et desseins (sic) *de ses anciens monuments, portraits des châlonnais célèbres monnaies et médailles de la cité, sceaux de nos évêques, rien ne lui échappait. Malgré les nombreux matériaux qu'il avait réunis, il poussa ses recherches jusqu'à la bibliothèque nationale (cabinet des estampes), où il fit copier tous les dessins qui se rapportaient à l'ancienne cité châlonnaise, afin de donner un jour à sa patrie une histoire qui soit digne de l'ancienne capitale de la Champagne, de cette ville qui tient une si grande place dans l'histoire de la province.*

(N.D.L.R. Emporté par son lyrisme, l'auteur commet ici une erreur historique assez grossière. L'ancienne capitale de la Champagne est Troyes alors que Châlons-en-Champagne était la capitale administrative).

Membre de la société des antiquaires de France, M. Barbat obtint en 1855 une médaille d'argent du Congrès archéologique tenu à cette époque dans notre ville, pour ses dessins des pierres tombales existant dans les églises de Châlons.

Comme industriel, M. Barbat était connu depuis longtemps dans toutes les expositions où ses produits ont été l'objet des plus hautes distinctions ; M. Barbat a été décoré comme artiste et comme fonctionnaire.

M. Barbat avait en 1814, pris du service dans les armées françaises, il avait noté exactement tous les faits principaux accomplis dans notre pays. Ce manuscrit existe encore fait et partie (sic) *de la belle collection laissée par cet amateur distingué. Du reste ces notes ont été communiquées à M. Thiers pour son ouvrage de « l'histoire du consulat et de l'Empire » et ont été l'objet d'un chapitre spécial dans « l'histoire de Châlons-sur-Marne ».*

Fondateur de l'établissement important qu'il dirigea pendant plus de trente-cinq ans, M. Barbat laisse un fils, artiste comme lui. Ses amis seuls s'apercevront que la maison a changé de propriétaire.

On doit à M. Barbat :

Les évangiles des Dimanches et Fêtes, 1840 in-8°.

Pierres tombales des églises de Châlons, Paris, Didron, 2 livraisons seules ont paru.

Histoire de la Ville de Châlons-sur-Marne et de ses monuments, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle, 2 volumes in-4° ornés de 150 planches, Châlons, Martin et Barbat, 1860.

Livre d'Heures, imprimé en chromo-lithographie, or et couleurs, in-8°. Imitation des plus riches manuscrits.

Ces ouvrages sont, avec le portefeuille archéologique de la Champagne publié par Gaussen, les plus beaux livres qui aient été imprimés dans notre ancienne province au XIXe siècle.

Né à Châlons-sur-Marne en 1795, M. Barbat est mort dans cette ville le 5 novembre 1870.

Il était membre de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne depuis 1855.

A. Denis. *(ref. A 99/69)*

Pour clore cette biographie, nous avons noté également un article sur l'ATELIER BARBAT :

Un dessinateur châlonnais, Louis Barbat, alors âgé de 38 ans, reçoit en 1833 l'autorisation officielle d'installer un atelier de lithographie dans sa ville. Ainsi commence une période particulièrement féconde de la production graphique à Châlons, qui se poursuivra pendant la plus grande partie du siècle.

Louis Barbat, issu d'une famille de commerçants assez aisés, se dirige très tôt vers le dessin grâce notamment à l'enseignement de Charles-Nicolas Varin, dernier représentant d'une famille de graveurs illustres. Après avoir exercé pendant quelque temps la profession de marchand-passementier tout en s'adonnant à sa véritable passion, la gravure, il s'intéresse bientôt au nouveau procédé venu de Bavière qui a alors pour nom « Polyautographie ».

Au départ son atelier ne produit que des travaux courants, notamment des étiquettes pour les négociants en vin. En février 1838, il obtint la permission de se livrer à des travaux d'impression proprement dits.

Très vite, l'atelier prospère ; des artistes lithographes viennent se former sur place et contribuent à la renommée de l'établissement : Constant-Augustin Maillet, puis Ingriche, Oudart, Dole, Barankiewicz, sans oublier le fils de Louis, Pierre-Michel Barbat.

En 1844, paraît le premier ouvrage sorti des presses de Barbat, « Les Evangiles des Dimanches et des Fêtes ». D'emblée s'y affirme une grande maîtrise de la disposition typographique et une science parfaite de l'ornementation et de la décoration. En 1862, Barbat et ses lithographes renouvelleront l'expérience en publiant un « Livre d'Heures » et un « Petit Paroissien romain », deux ouvrages qui, malheureusement, ne sont pas de la même veine que les « Evangiles ».

Non content de contribuer à la renommée artistique de sa ville, Barbat s'intéresse aussi à son histoire. Il publie ainsi, de 1855 à 1860, « L'Histoire de Châlons » qui est, sans contexte, son œuvre la plus célèbre. Quelque critique que l'on puisse adresser à un texte confus et dépourvu de rigueur historique, force est de reconnaître que cet ouvrage conserve un grand intérêt grâce à une série de planches lithographiques d'une qualité remarquable.

Certaines de ces planches sont très connues des Châlonnais, d'autres le sont moins. Quelques-unes, issues de documents anciens (notamment celles reproduisant l'état primitif des remparts), sont sujettes à caution sur le plan de l'exactitude historique, mais forcent l'admiration par l'athmosphère « romantique » qui s'en dégage. D'autres reproduisent des dessins du 18° et du début du 19° siècles dûs notamment à Charles-Nicolas Varin et Louis-François Leblanc.

La plupart cependant ont été confectionnées d'après nature ; elles sont donc d'un intérêt de tout premier ordre pour qui étudie le milieu urbain châlonnais au 19e siècle et — pour celles comportant des scènes de genre — la société de l'époque.

Si Louis Barbat lui-même s'y montre plus à l'aise dans les dessins de monuments que dans ceux de personnages, il n'en est pas de même de son fils Pierre-Michel, qui excellent dessinateur, sait introduire dans ses compositions le pittoresque de la vie quotidienne.

Signalons enfin, dans la production de l'atelier, une série de calendriers publiés de 1834 aux premières années du 20e siècle ainsi que des planches représentant des pierres tombales de Châlons et de sa région et destinées à illustrer un ouvrage de l'abbé Musy et de Edouard de Barthélémy paru en 1854.

Le 5 novembre 1870, Louis Barbat meurt, laissant la charge de l'atelier — alors situé au N° 3 de l'actuel Quai Barbat — à son fils Pierre-Michel. Celui-ci, artiste de valeur, mais curieusement dépourvu d'ambition et d'imagination créatrice, confine désormais l'activité de l'entreprise dans la confection de travaux utilitaires et d'étiquettes. Seule la production de calendriers, qui se poursuit, témoigne encore d'une certaine recherche. La maison Barbat — qui a été transférée en 1900 rue Carnot — perd son rayonnement artistique, mais poursuit néanmoins son activité commerciale jusqu'en 1959.

(Ref. CHP 17279)

Vue de la Maison Commune de Chaalons au XVIIIe
Dess. Varin 1758.

Nous y avons également noté la nécrologie de Pierre-Michel, fils de Louis, qui a également dessiné pour l'« Histoire de Châlons ».

BARBAT (Pierre-Michel), imprimeur-lithographe né à Châlons, le 18 février 1822, décédé au même lieu le 27 février 1886.

Il était fils de M. Barbat-Thomas, qui dès 1820, avait fondé une importante maison de lithographie et contribué puissamment au progrès de cette branche nouvelle d'imprimerie, qui l'avait depuis longtemps associé à ses travaux. C'était un artiste comme son père, et chez tous deux l'artiste était doublé du savant.

On connaît les belles productions de cette maison où le père et le fils avaient tous pour but, le progrès de l'art.

Depuis que M. Pierre Barbat avait pris la direction de cette importante maison, elle continuait à mériter sa grande réputation.

M. Barbat père est l'auteur d'une grande histoire de la ville de Châlons que le fils a contribué à illustrer de plus de cent gravures ou lithographies représentant les principaux monuments de la ville et surtout ceux qui sont détruits.

M. Barbat fils en a rédigé un abrégé avec illustrations, qui est à la portée des plus modestes budgets.

Pierre-Michel Barbat avait 63 ans ; dessinateur hors ligne, peintre de talent, c'était un véritable homme d'élite. Naturaliste distingué, il a laissé ses belles collections d'insectes au musée de la ville de Châlons.

(ref. Ch 10021)

LE COSTUME CHALONNAIS
A L'EPOQUE LOUIS-PHILIPPE 1830-1848

A son origine le costume est essentiellement un vêtement de protection contre les intempéries et les blessures accidentelles. C'est donc, d'abord, un élément de confort. Avec l'évolution des groupes humains et la formation des classes sociales, il deviendra un élément de prestige à la fois individuel et collectif.

Le prestige ne s'acquiert que par une différentiation évidente entre le « beau » et le « commun ». Cela suppose une recherche de textiles, d'ornementations, de formes qui sortent de l'ordinaire et qui ne soient pas accessibles à tous. Il va de soi que cette recherche nécessite des investissements financiers et ne pourra donc être entreprise que par une clientèle privilégiée, apte à suivre la « Mode ». On verra donc apparaître, très tôt dans l'histoire, deux types de vêture : la tenue du peuple et les costumes nobles.

Nous avons précisé que le vêtement doit protéger des blessures. C'est le cas des armures de guerre. Mais c'est également celui des costumes d'artisans qui, selon le métier, prendront les formes les plus aptes à assurer cette protection.

A contrario, certaines formes d'habits seront choisies parce qu'elles ne permettent d'accomplir aucune tâche et qu'ainsi elles définissent au premier coup d'œil, l'individu suffisamment aisé pour être oisif.

Nous voici donc appelés à considérer un schéma de quatre grands types de costumes déterminés et déterminant quatre conditions sociales :

— Le costume simple et fonctionnel du peuple, paysans, artisans et ouvriers.

— Le costume protecteur, devenu uniforme des gens de guerre.

— Le costume riche mais fonctionnel de la bourgeoisie.

— Le costume d'apparat, uniquement destiné à être admiré, de la noblesse.

Bien évidemment, rien n'est parfaitement tranché et la frontière est loin d'être rigoureuse entre chacune de ces classes, d'autant que d'autres paramètres s'ingénient à diversifier. Ainsi la situation géographique, les productions locales, le climat, la météorologie vont jouer un rôle considérable. Enfin, l'évolution des techniques et des modes de vie entraînera avec elle l'évolution des costumes.

Evolution et Modes

Incontestablement le costume n'a pas cessé d'évoluer. Cette constatation est aisée, mais la restituer dans le temps semble plus complexe. On parle du costume égyptien, du costume grec, de celui des Celtes ou des Romains et chacun d'eux semble avoir duré un millénaire. On situe déjà moins vaguement les costumes du Moyen-Age. Puis les choses se précisent : Costume de la Renaissance, style Henri II, III,IV, Louis XIII, XIV, XV, XVI. Chaque règne a son costume. Au XIXe siècle, tous les quinze ans la mode nous apparaît transformée. Au début du XXe, il ne faut plus que dix ans pour discerner un changement et, depuis les années 1950, chaque saison nouvelle apporte une nouvelle mode... La courbe évolutive s'élève-t-elle de plus en plus rapidement ? Certainement pas. En fait notre jugement est trop surfait pour les siècles passés et trop exagérément précis pour le temps présent parce que nous ne disposons pas des mêmes richesses d'information. Pour un peuple ayant vécu il y a seulement 3000 ans, les chronologies s'expriment en siècles. Au Moyen-âge on peut calculer en demi-siècles puis les sources seront suffisantes pour parler en « règnes » et ces données vont être de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que nous nous rapprocherons du temps présent. Ce n'est pas tant la mode qui évolue de plus en plus vite mais les informations qui se font de plus en plus précises et nombreuses. Allez donc savoir, aujourd'hui, si les femmes summériennes allongeaient ou raccourcissaient leurs robes de 10 cm d'une année sur l'autre !!?...

Vue de la Maison Centrale de l'administration de Chaalons au XVIIIe
Dess. Varin 1758.

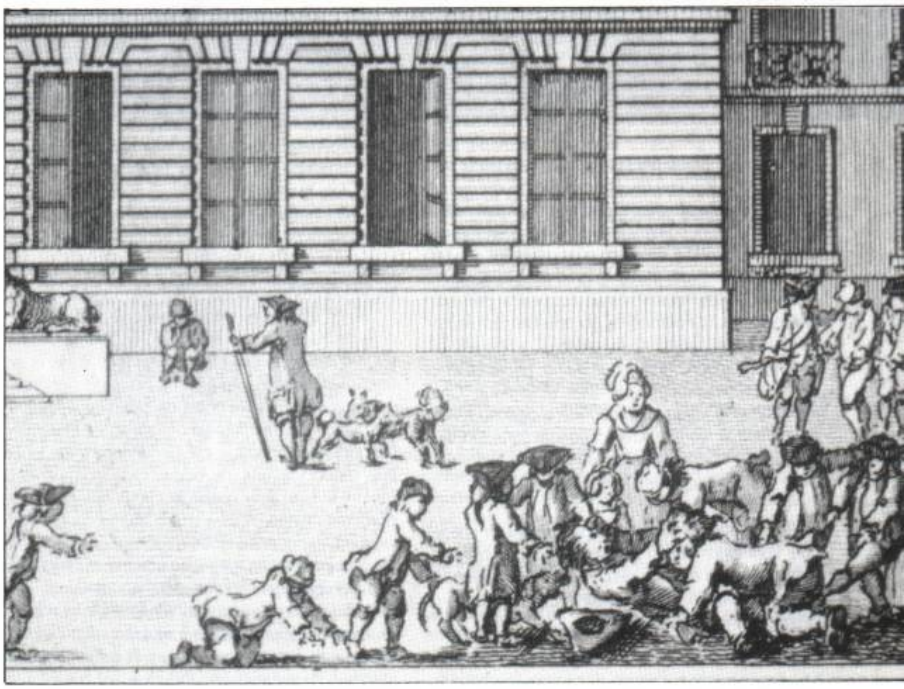

Costume traditionnel

En principe on désigne comme étant costume traditionnel, un phénomène vestimentaire dont la limite spatiale est restreinte à un groupe d'individus. Cet apparentement est censé affirmer le particularisme et les folkloristes s'y sont intéressés très tôt car ils voyaient là, « la couleur locale » tant désirée !... Si l'argument est judicieux en soi, il tend à faire oublier qu'un autre phénomène vient interférer sur la limite géographique, un phénomène qui, lui, n'a pas de limite et qui est la chronologie...

Si l'on examine des gravures du début du XVIIIe siècle, on se rend vite compte que le paysan champenois, l'Auvergnat ou le Poitevin sont pratiquement indifférenciés ! Il faut attendre la période pré-Révolutionnaire pour noter quelques caractéristiques différentes dans l'évolution des coiffes féminines et ce n'est que vers l'an 1800 que l'on peut définir un particularisme vestimentaire dans nos provinces. Cette variété de costumes atteindra son extension maximale vers 1840-1850 puis elle s'estompera progressivement dans l'ensemble de la France — sauf lorsque des phénomènes politiques obligeront des groupes d'individus à affirmer leur personnalité. Citons, pour exemple et bien que les causes soient différentes : l'Alsace, la Bretagne et la Provence.

Les lois somptuaires ont longtemps freiné l'expression populaire en matière de costume. Hommes et femmes étaient tenus de porter la tenue en rapport avec leur classe sociale et, dans un même groupe, l'individu qui se serait permis de déroger se serait vu désaprouvé par son entourage. Pire, celui ou celle qui osait mettre une tenue « au-dessus de ses moyens » encourait, de la part des seigneurs du lieu, des châtiments corporels. La peine la plus courante appliquée aux femmes qui se permettaient de déroger à la loi était de les mettre au pilori sur la place publique puis de leur arracher les vêtements du délit et de les laisser exposées nues aux quolibets de la foule. Encore devaient-elles s'estimer heureuses que le seigneur ne les ait pas fait fouetter... Il semble cependant que ces lois somptuaires soient progressivement tombées en désuétude au cours du XVIIIe siècle car elles n'étaient d'aucun rapport financier (!) Malgré cela, la simple crainte du « qu'en-dira-t-on » limitait l'expression de la mode auprès de ceux ou de celles qui auraient pu — financièrement — la suivre.

Un autre frein à cette expression vestimentaire tenait à la fabrication. D'une part les textiles étaient assez peu diversifiés car généralement fabriqués sur place par les tisserands à partir des productions locales de chanvre, laine ou lin. La teinture était également locale et ne permettait pas l'obtention d'une gamme très étendue de coloris. Ceux-ci se situaient généralement dans la gamme des bruns, bleus, gris et rouges. Enfin la confection des habits restait confiée à des artisans villageois, couturières ou tailleurs, qui réutilisaient « indéfiniment » les mêmes procédés de coupe, procédés transmis d'une génération à l'autre et n'évoluant que très lentement. Ceci explique que jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe, on puisse encore trouver des paysans portant des costumes proches du style Louis XIII... Soit avec un décalage de près d'un siècle.

La Révolution de 89 et la décennie qui l'a précédée vont permettre l'évolution vestimentaire — notamment en matière de coiffes — qui préfigure la diversification des modes provinciales de la première moitié du XIXe.

Pour comprendre le costume traditionnel au XIXe, il faut savoir qu'il n'y a pas eu de novation en couture, mais de simples adaptations. La couturière, le tailleur villageois copient des modèles « récents », utilisent des matières plus variées, coton, velours, dentelles, mais restent attachés aux techniques anciennes. La chemise d'homme ou de femme, la blaude, la cotte entre autres sont élaborées comme autrefois. C'est dire qu'il y a peu de différence entre ces vêtements du XIXe et leurs homologues du XVe. La diffusion du bouton qui remplace l'agrafe et le lacet, est notamment un des éléments qui va permettre l'adaptation de formes apparemment plus élaborées. Mais le problème de l'emmanchure (par exemple) reste complexe. Très fréquemment on élude la difficulté en taillant indifféremment les parties devant et dos et en donnant de l'ampleur aux épaules. C'est ce défaut de coupe qui donne l'aspect engoncé que l'on rencontre dans les silhouettes.

Le costume champenois

Au risque de faire beaucoup de peine à ceux qui croient encore à ce poncif, il n'existe pas un costume champenois. (Pas plus d'ailleurs qu'il n'existe un costume breton ou un costume alsacien). Par contre il a existé des costumes, beaucoup de costumes, ayant chacun des particularités et qui furent portés dans les villages et les villes de Champagne au cours du XIXe et même, parfois, jusqu'à la première moitié du XXe siècle.

Pour ce dossier nous avons choisi d'examiner les costumes portés dans la ville de Châlons-sur-Marne, dans la période dite de la Monarchie de Juillet (1830-1848).

Notre document de référence est l'*Histoire de la ville de Châlons sur Marne et de ses monuments depuis son origine jusqu'en 1855 par L. Barbat, seconde édition de 1865.* Les personnages qui illustrent notre propos sont des agrandissements de détails des gravures de cet ouvrage.

Châlons sur Marne

La ville de Châlons était et est toujours le centre administratif de la Région. Elle a aujourd'hui 54 539 habitants. En 1690, elle comprenait 2 750 feux (soit environ 10 800 hab.). Dans la période qui nous intéresse sa population est passée de 12 952 hab. en 1836 à 15 879 hab. en 1851. La ville éprouvant le besoin d'agrandir son territoire, annexera « Le Petit Fagnières » par décret du 21 août 1847. Elle recommencera la même opération en reprenant une partie du finage de « Fagnières » en 1887. Châlons se composait de 15 paroisses : St Alpin, St Germain, St Antoine, Ste Catherine, St Eloy, St Etienne, St Jean, St Loup, Ste Marguerite, St Nicaise, St Nicolas, N.D. en Vaux, St Sulpice, Eglise cathédrale et Trinité.

Le choix de la ville de Châlons permet de respecter le paramètre spatial. Les gravures se situant approximativement dans la période de la Monarchie de Juillet, nous restons en un temps donné. (Quelques-unes ont été redessinées à partir de documents antérieurs à 1811, nous les signalons au passage). Enfin le choix de ces mêmes gravures permet de mieux définir — s'il en est besoin — l'espace, car chacune est parfaitement identifiée par rapport à une paroisse. Or, sous l'ancien régime et bien avant dans le XIXe, « on était d'une paroisse » avant d'être « d'une ville » ou « d'un village ». L'expérience nous a montré que l'on peut se fier, pour cette période, aux représentations des personnages figurés dans les dessins. L'artiste a effectué, pour son temps, un travail de reporter-photographe en croquant les « modèles » qui se présentaient devant l'édifice qu'il était en train de reproduire. Cela ne veut pas dire, nécessairement, que tous ces personnages sont de Châlons car il peut s'agir d'un habitant d'un village voisin de passage ce jour-là. Toutefois la répétitivité d'un même costume ou les actions des figurines peuvent, parfois, résoudre ce dilemme. Restons cependant prudents et parlons de Costumes du Châlonnais plutôt que du Costume de Châlons.

Costume féminin

L'élément de base du costume féminin est la **chemise** (cf. Folk. de Champ. n° 85). Associée à un simple tablier, elle donne le costume le plus simple qui soit. Il se rencontre encore en photographie à la fin du XIXe. Il s'agissait bien évidemment d'une tenue de travail estival. Nous n'avons pas trouvé cet ensemble dans les gravures de Châlons. En revanche on peut voir dans la représentation *Eglise St Nicaise,* une femme en chemise et cotillon et dans *Eglise St Loup,* une femme en chemise et cotte. En Champagne la **cotte** correspond à la jupe et le **cotillon** est une sous-jupe en toile bise rayée de rouge, de bleu ou de violet. Ce cotillon ne doit pas être confondu avec le **jupon.** Ce dernier est en toile fine blanche, parfois orné de volants de tulle et de dentelle. Il se porte sous le cotillon et, très ouvragé, était réservé à la tenue de fête. Il faut en effet se souvenir que jusqu'à une date récente, les gens du peuple avaient trois catégories d'habits : la tenue de travail, l'habit du dimanche et le costume de cérémonie. Ce dernier était généralement l'habit de noce qui finissait comme tenue mortuaire.

La robe à **corselet lacé** apparaît dans les vues *Pont de Marne* et *Chevet de la cathédrale.* Il est impossible de préciser s'il s'agit d'une robe à corselet ou d'un corselet et d'une cotte séparés car les deux combinaisons existaient.

Le **caracot** ou **cochot** est présenté avec précision sur la gravure *Pont de Marne.* Parfois ce cochot se portait directement sur la chemise et était accompagné d'une cotte. D'autres fois il recouvrait la robe à corselet. Là encore la silhouette ne permet pas de préciser plus avant.

Il est d'ailleurs très difficile — sinon impossible — à partir des documents que nous présentons de préciser à chaque fois si la robe est en une ou deux pièces. Les deux possibilités existaient. Le cas le plus fréquent était le « deux-pièces » pour la tenue journalière et la robe « unique » pour les cérémonies. Il est possible de distinguer les éléments lorsque le haut-de-robe est porté sur la cotte : Une sorte de basque apparaît. Mais les femmes portaient, aussi couramment, la cotte sur le caracot... A moins de disposer d'une peinture montrant la différence de tissus, on ne peut pas définir le vêtement.

La **robe à manches ajustées** est fréquente sur de nombreuses gravures. Cette manche était devenue courante à la Révolution et avait remplacé la manche ample à revers retroussé de la période précédente. La mode en fut abandonnée « officiellement » sous l'Empire et reparut vers 1845.

Une très belle silhouette tirée de la vue *Eglise St Jean* nous montre une **robe à manche à gigot.** Cette manche est plus connue dans sa forme élevée de 1830, le bouffant enveloppant le bras de l'épaule au coude. Ce modèle subit de nombreuses variations et vers 1842, son ampleur avait glissé vers le coude. C'est le cas du modèle présenté ici. Nous avons eu la possibilité de relever le patron d'une de ces robes. C'est l'exemple même du « bricolage » réalisé par les couturières du moment. L'ampleur du gigot a été obtenue par l'intermédiaire de triangles divers insérés entre les coutures normales et dans le milieu du bouffant.

La brave femme avait bien vu les robes des bourgeoises mais en ignorait la coupe...

Les gravures en noir et blanc ne peuvent nous fournir d'indication sur les textiles utilisés et les coloris choisis. Pour obtenir ces renseignements, il faut avoir recours aux « inventaires après décès ». On sait ainsi que les robes étaient en sergé, en lainage marron, beige, bleu, gris souris, prune, grenat, en toiles genre droguet ou ayant l'aspect du « jean's ». Pour les robes de fête on trouve des indiennes, des cotonnades imprimées et des taffetas. Les corselets sont invariablement mentionnés comme étant en forte toile noire.

La cotte peut se porter de trois manières : Soit tombante comme une jupe, c'est le cas le plus fréquent ; Soit **relevée en poche** sur le devant et formant une « queue » à l'arrière, l'exemple nous en est fourni par la silhouette extraite de *Vue intérieure de N.D.* et *Eglise St Nicaise ;* Soit **relevée en panier** tout autour de la taille comme dans cette même vue *Eglise St Nicaise.*

Le **tablier** est un accessoire indispensable pour le travail mais se porte également sur les tenues de cérémonies. Il est ample et couvre le devant de la cotte et les côtés. Il est ordinairement en grosse toile de chanvre dite « boura » et en toile fine blanche, en moire noire ou en cotonnade à motifs écossais pour les fêtes. Il se porte quelquefois avec un coin relevé en poche comme présenté dans *Eglise St Jean.*

Lorsqu'un tablier comporte un bavolet épinglé sur la poitrine, il se nomme **devantiot.** Il se remarque dans *Eglise paroissiale St Eloy, St Sulpice, La cathédrale portail Nord, Eglise des Toussaints.*

La vue *Eglise paroissiale St Sulpice* nous montre également un détail vestimentaire intéressant. Une femme porte des **manchettes** en toile blanche. Celles-ci étaient destinées à protéger les manches de robe lors de certains travaux.

Châles et fichus couvrent les épaules des femmes. Le **fichu** est un carré de toile ou de cotonnade imprimée, plié en diagonale et les pointes prises dans le devant de ceinture. Pour les grandes cérémonies on trouve des fichus de tulle richement brodé de motifs floraux stylisés. Ceux-ci sont disposés en recto et en verso selon la diagonale de sorte que le fichu plié laisse toujours apparaître les broderies « sur » l'endroit.

Le **châle**, beaucoup plus ample est en lainage blanc, noir, brun, bleu nuit ou en cachemire imitation « châle des Indes ». Sur les figurations *Eglise de St Memmie lés Chalons* et *Petit portail nord de N.D.*, il est simplement jeté sur les épaules. En d'autres pays de Champagne il était ajusté et épinglé au corps de robe.

La **cape à manches,** sorte de surtout en gros drap de laine brune ou prune, est présentée dans la vue *Ancien Couvent de St Joseph.*

Si de nombreuses paysannes vaquent à leurs occupations jambes nues et en sabots — et souvent même pieds nus, « à la ville », on remarquera que presque toutes les femmes portent les souliers plats, bien visibles dans *Petit portail nord de N.D.* ou des « cothurnes » à rubans entrecroisés, à la mode de l'époque.

Ces chaussures se portent avec des bas de fil ou de coton blanc, ajourés et brodés pour les plus riches (cf. Folk. de Champ. n° 92).

La mode n'est pas encore à la coupe des cheveux. Loin s'en faut puisque l'on considère toujours que cela est déshonorant. Les femmes portent le chignon plus ou moins relevé sur le sommet du crâne selon qu'elles ont adopté la coiffure aux bandeaux qui réservent une raie au milieu ou bien qu'elles continuent de se peigner « en arrière » comme cela se faisait à la fin du XVIIIe . Le bonnet est encore une quasi obligation si l'on ne tient pas à être considérée comme une « fille-en-cheveux » c'est-à-dire une fille de mœurs légères. Pourtant on peut remarquer des femmes sans coiffe dans les gravures *Eglise St Loup vue prise des boulevards, Eglise St Alpin* et *Pont de Marne.*

La coiffe la plus simple et sans doute la plus ancienne apparaît dans *Ancienne Porte Marne 1788-1848.* Il s'agit de la **petite câle** de toile fine qui ne semble pas avoir varié depuis le XVIIe. Le **bonnet à barbes** qui se voit dans *Chevet de la Cathédrale de Châlons* pourrait être également de conception aussi ancienne.

Le **bonnet à câle,** très volumineux, du sujet placé devant la porte de *N.D. Petit portail Nord* est apparu dans la seconde moitié du XVIIIe. Il se trouve fréquemment représenté dans les gravures présentant des marchandes de rues à Paris.

Sur *Eglise St Jean, Eglise de St Memmie lés Châlons, Eglise St Nicaise, Ancienne Porte St Jean (détruite en 1824), Porte Marne,* on peut distinguer des femmes portant des **bonnets ronds.** Il est pratiquement impossible de les identifier car ce modèle comprenait de nombreuses variantes dès la seconde moitié du XVIIIe. Celles-ci iront d'ailleurs en se multipliant jusqu'au début du XXe. Ce type de bonnet ayant selon le cas un fond rond ou en « fer à cheval », une frontière plus ou moins large, des passes de dentelle plus ou moins nombreuses, des coques, des rubans, etc... est à l'origine de la majorité des coiffes caractéristiques de nos villages.

La **coiffe à pignon,** bien visible sur *Eglise St Jean* et *Petit portail nord de N.D.* est plus intéressante car plus rare. Il semble qu'on la trouve plus particulièrement dans les grandes villes. A Troyes elle y était connue sous la dénomination de « cul-de-cane ». Ce qui s'explique très bien au regard de son profil.

Vue prise du pont Croix des Teinturiers

Nous voyons également apparaître sur les vues *Eglise de St Memmie lés Châlons, N.D. vue de la rue de Vaux, N.D. vue intérieure, St Sulpice vue latérale, Eglise St Eloy, Ancien couvent de St Joseph,* trois formes de **toquat.** Ce mot signifiant petite toque, toquet, désigne en Champagne une coiffe à câle élaborée. Elle est constituée d'un premier bonnet matelassé et parfois gommé, la câle, sur laquelle vient se fixer un **coiffin** de voile ou de tulle brodé et orné de larges bandes de dentelle tuyautées ou plissées. C'est une coiffe riche qui ne se rencontre que dans les villes ou les bourgs d'importance. Le toquat est directement issu des bonnets à câle du XVIIIe. On le trouve ici présenté sous deux formes principales et une variante.

Le **toquat à large frontière** se voit sur les personnages croqués dans *N.D. vue intérieure, St Sulpice vue latérale, Ancien couvent de St Joseph* et le **toquat à barbes** dans *Eglise de St Memmie lés Châlons.* Le **toquat à barbes relevées** sur le sommet de la passe est une variante du modèle précédent. On peut le discerner dans *N.D. vue de la rue de Vaux, Eglise St Eloy, St Sulpice vue latérale.*

Le **bagnolet,** dit également **halette,** est une capote de toile ou de cretonne dont la forme est donnée par des arceaux d'osier fin (En d'autres villages ce sont des plaquettes de bois ou de carton fort qui lui donnent sa rigidité mais elle apparaît alors à « pans coupés »). C'est une coiffe de travail destinée à protéger du soleil, particulièrement utilisée dans le vignoble. Selon les habitudes locales, elle peut être portée directement sur les cheveux ou posée sur un petit bonnet, détails que l'on ne peut pas discerner dans *Eglise paroissiale St Sulpice vue latérale* et *Moulin et Porte des Mariniers en 1845.*

La seule gravure *Pont de Marne* nous offre la possibilité de rencontrer une femme portant un large **chapeau de paille** à bords plats et coiffe cylindrique.

Eglise St Jean
Dess. Barbat et fils

Eglise de St Memmie lés Châlons
Dess. Barbat

Notre Dame
Dess. Barbat

N.D. vue de la rue de Vaux
Dess. Barbat

N.D. vue intérieure
Dess. Barbat

N.D. Petit Portail Nord
Dess. Maillet

St Eloy église paroissiale
Dess. Barbat d'après J. Varin

Eglise St Loup vue prise des boulevards
Dess. Barbat

St Alpin église paroissiale
Dess. Maillet

La Trinité
Dess. Barbat d'après Leblanc (avant 1811)

St Sulpice église paroissiale
Dess. Barbat fils d'après Leblanc (av. 1811)

Le Collège vue prise des remparts
Dess. Barbat fils

Chevet de la Cathédrale de Châlonos
Dess. d'après nature Barbat fils

Eglise des Toussaints
Dess. Barbat d'après Leblanc (av. 1811)

Eglise de l'Abbaye de Toussaints
Dess. Barbat fils d'après Leblanc (av. 1811)

Couvent de Vinetz portail de la chapelle
Dess. Maillet

Ancien couvent de St Joseph
Dess. Maillet

Couvent des Augustins lors de sa démolition
Dess. Barbat d'après Leblanc (av. 1811)

Eglise St Nicolas
Lith. Barbat

St Nicaise église paroissiale
Lith. Barbat

Passerelle remplaçant le pont tournant supprimé en 1845
Dess. Maillet

Pont de Marne
Lith. Barbat

La cathédrale Portail Nord
Dess. Barbat fils

Pont Bouquet ou de l'An VI allée Ste Croix
Dess. Barbat

Vue prise du pont Croix des Teinturiers
Dess. Barbat fils

Moulin et Porte des Mariniers en 1845
Dess. Barbat fils

Ancienne Porte St Jean
Dess. Barbat d'après Leblanc (av. 1811)

Ancienne Porte St Jean détruite en 1824
Lith. Barbat

Porte Ste Croix
Dess. Barbat fils

Porte du Jard
Dess. Maillet

Ancienne Porte Marne 1788 à 1848
Dess. Barbat

Porte Marne
Dess. Maillet

N.D. vue intérieure

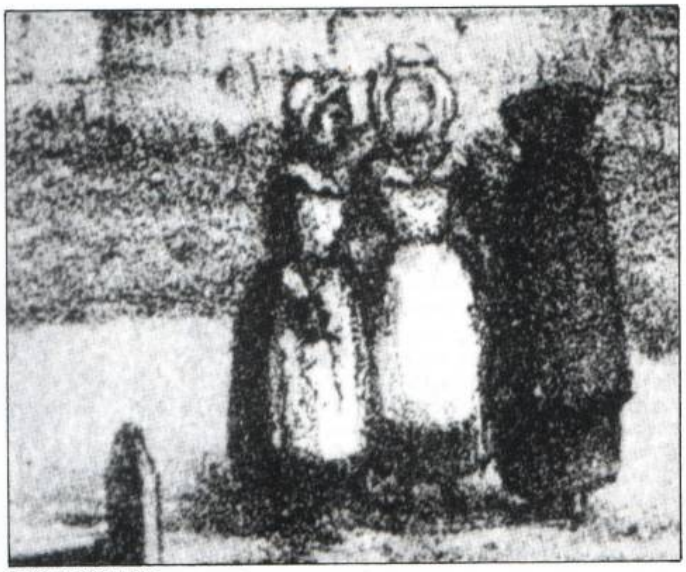

Eglise des Toussaints

Chevet de la Cathédrale

FEMME EN CHEMISE ET COTILLON

CARACOT (COCHOT) ET COTTE

ROBE A CORSELET

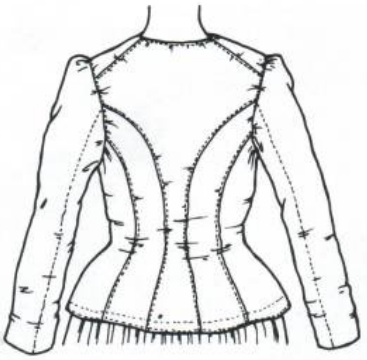

St Sulpice église paroissiale

N.D. Petit Portail Nord

N.D. Petit Portail Nord

St Nicaise église paroissiale

Eglise St Loup vue prise des boulevards

St Eloy église paroissiale

ROBE A MANCHES AJUSTEES

ROBE A MANCHES DITES A GIGOT

TABLIER DISPOSE EN POCHE

Pont de Marne

Porte Marne

Eglise St Jean

Eglise St Jean

Porte Marne

COTTE DISPOSEE EN POCHE
COTTE EN PANIER
LAISSANT PARAITRE LE COTILLON
CAPE A MANCHES

Ancienne Porte Marne 1788 à 1848

Ancienne Porte St Jean détruite en 1824

Eglise de St Memmie lés Châlons

N.D. vue de la rue de Vaux

Eglise de St Memmie lés Châlons

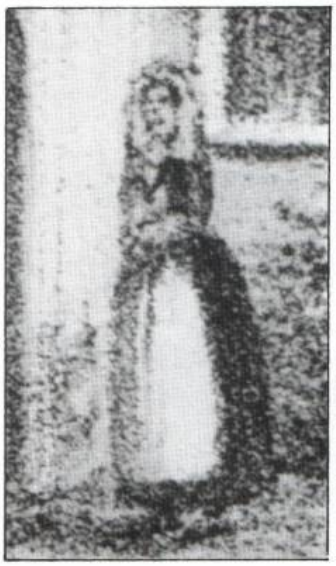

Eglise de St Memmie lés Châlons

St Sulpice église paroissiale

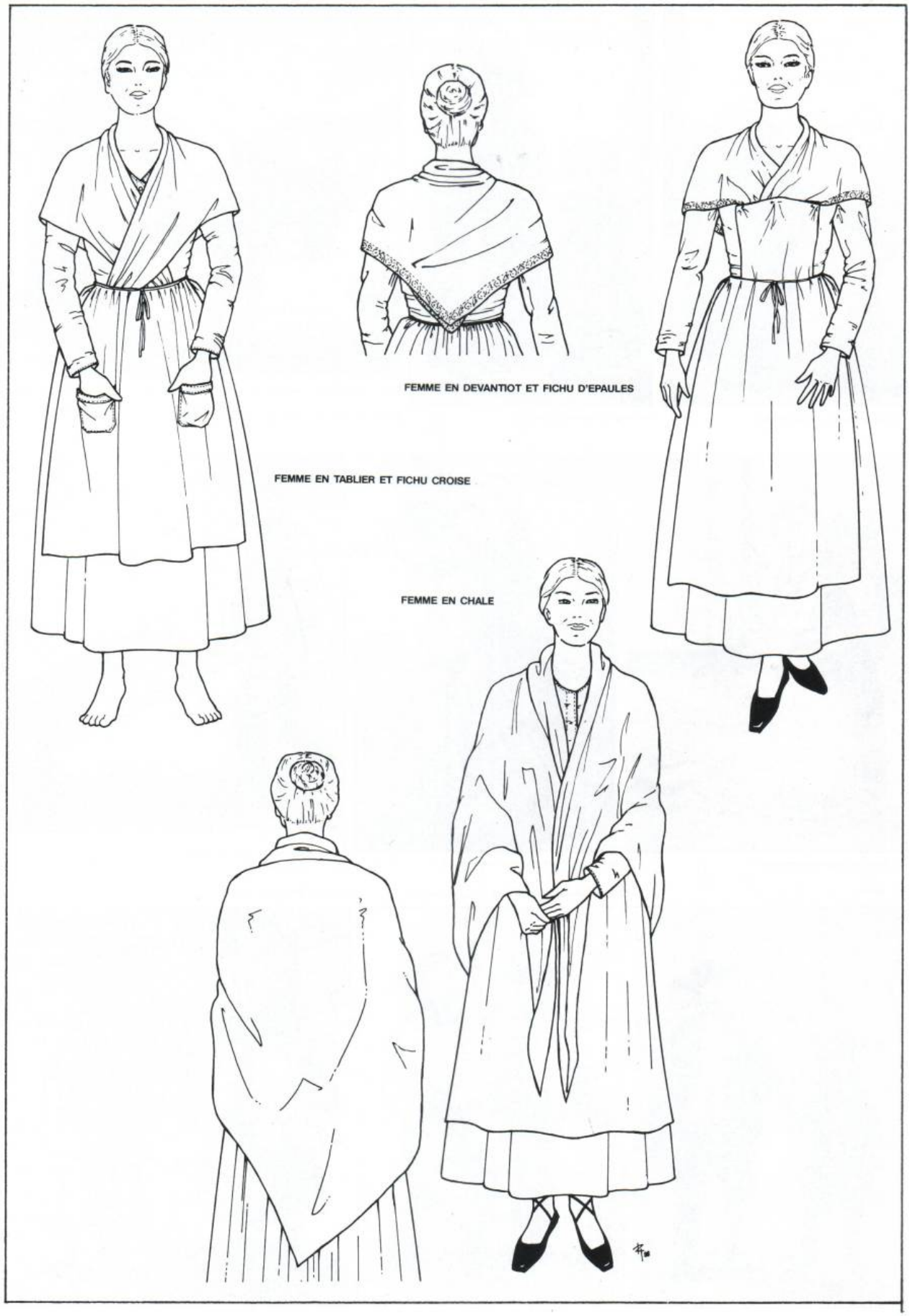
FEMME EN DEVANTIOT ET FICHU D'EPAULES
FEMME EN TABLIER ET FICHU CROISE
FEMME EN CHALE

Ancien couvent de St Joseph

St Sulpice église paroissiale

Moulin et Porte des Mariniers en 1845

St Nicaise église paroissiale

Moulin et Porte des Mariniers en 1845

Porte du Jard

La Trinité

Couvent des Augustins lors de sa démolition

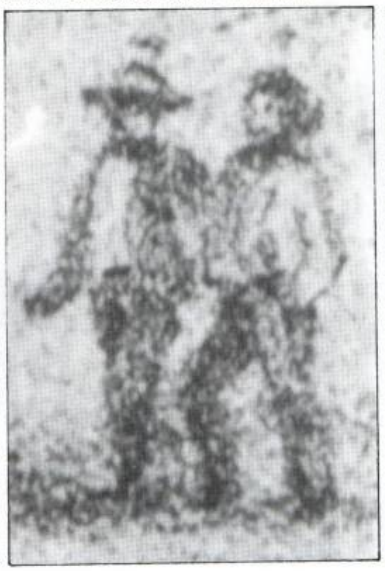

Ancienne Porte St Jean

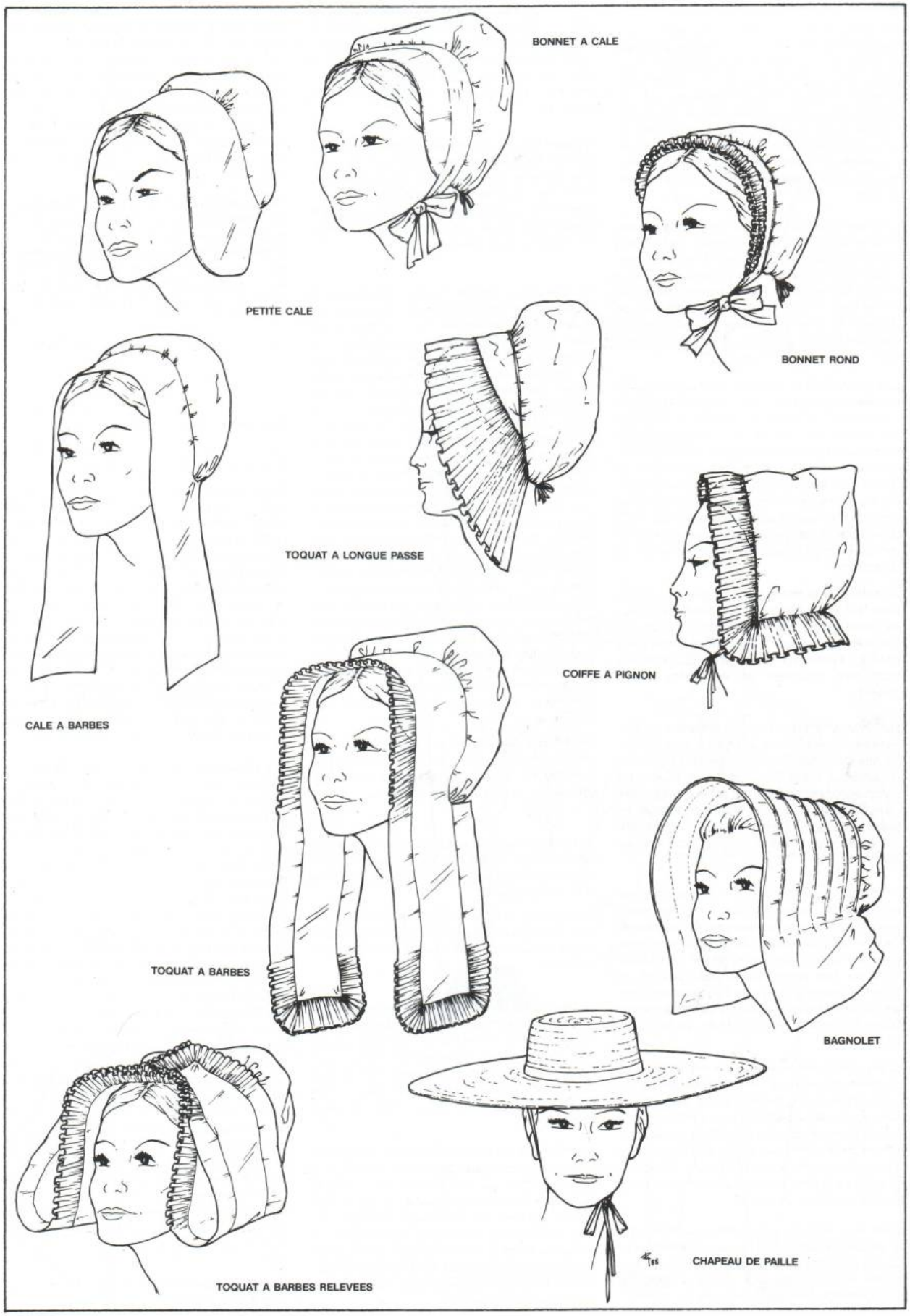
BONNET A CALE
PETITE CALE
BONNET ROND
TOQUAT A LONGUE PASSE
CALE A BARBES
COIFFE A PIGNON
TOQUAT A BARBES
BAGNOLET
TOQUAT A BARBES RELEVEES
CHAPEAU DE PAILLE

Costume masculin

Alors que la femme a conservé quelquefois l'habitude ancienne de ne porter qu'une chemise pour le travail estival, l'homme a cessé de vaquer à ses travaux vêtu d'une unique chemise comme cela se faisait encore pour les moissons au XVIe. Sa tenue la plus simple consiste dans le port d'une chemise et d'un pantalon comme on peut le voir sur les gravures *Eglise N.D. vue prise du quai de la Comédie, Vue prise du pont Croix des Teinturiers, Moulin et Porte des Mariniers en 1845, Porte du Jard.*

La **chemise** de chanvre de l'homme est taillée selon un patron de coupe en trapèze, semblable à celui de la chemise de femme (cf. Folk. de Champ. n° 85). Vers 1840 la chemise est boutonnée sur le devant. Antérieurement la fente avant était laissée libre et deux cordons nouaient le col au niveau de la gorge. Toutefois ce col est rarement fermé lors des travaux et se présente au regard à la façon d'un « col Danton ».

Le **pantalon** est en gros drap brun ou noirâtre ou en toile sergée grège. Il est de type à large pont (comme dans la marine) et à poches dites cavalières. Le bas de jambe, de faible ampleur, semble être plus long dans le costume « du dimanche » que dans la tenue journalière. Le « fond de culotte » est taillé différemment de la mode actuelle car il a besoin d'être ample pour contenir les pans de chemise rabattus en « barboteuse » (Ce qui remplaçait caleçon ou slip). Cette ampleur est contrôlée par un laçage situé au niveau arrière de la ceinture.

La **culotte à la française** est repérable sur les vues *N.D. vue intérieure* et *La Trinité.* Toutefois il est important de savoir que cette seconde gravure a été reprise à partir d'un dessin réalisé avant 1811. Il y a donc une différence de plus de 30 ans entre ses costumes et ceux des autres croquis.

Sur l'image *Pont de Marne* on remarque un personnage portant l'ancien **gilet droit** sans col, tandis que sur *Eglise St Jean, Eglise de St Memmie lés Châlons, Porte Ste Croix, Porte Marne,* les hommes portent le **gilet à col tailleur** des années Louis Philippe. Ces gilets étaient en toile ou en piqué blanc pour la tenue journalière et en satin brodé, velours ou tissus brochés pour la tenue de sortie.

On rencontre à cette époque trois sortes de vestes ayant des tailles différentes. La plus petite, connue sous le nom de **rase-pet,** est sans doute dérivée de la carmagnole de l'époque révolutionnaire. Elle paraît fréquente et se voit particulièrement sur des personnages ayant des allures d'ouvrier dans *N.D. vue prise du quai de la Comédie, Couvent des Augustins lors de sa démolition, Eglise St Nicolas, Ancienne Porte Marne 1788-1848.*

La plus longue est un **veston** Louis-Philippe dont les revers de poche et de col paraissent parfois garnis d'une bande de tissu foncé, peut-être de satin ou de velours. On le voit sur les vues *N.D. vue de la rue de Vaux, La cathédrale portail nord, Chevet de la cathédrale, Eglise de l'Abbaye des Toussaints vue du pont des Moulins, Passerelle remplaçant le pont tournant supprimé en 1845, Pont Bouquet ou de l'An VI.*

Enfin, nous pouvons voir quelques personnages en **jacquette** dans *Eglise St Jean* et *Porte Marne.* Ce mot jacquette viendrait du surnom de Jacques donné anciennement aux paysans (d'où les « Jacqueries » émeutes paysannes du XVIIIe).

La **redingote** est bien visible, tant de face que de dos, sur *Eglise St Jean et Eglise de St Memmie lés Châlons.* Si on se réfère à la situation des personnages, cette redingote doit être une tenue de ville ou de cérémonie. Cela semble évident car on voit mal un paysan se rendre aux champs ainsi vêtu.

La **cape** est, au contraire un vêtement de protection plus habituel dans les campagnes. Elle est en drap de laine brune ou noire. Certaines ont un large col, d'autres possèdent une capuche. Comme on peut en juger sur *Eglise paroissiale St Sulpice vue latérale,* cette cape pouvait être portée rejetée sur les épaules.

La **blaude** ou **biaude** semble être venue de mode dans le monde paysan et chez les ouvriers et artisans vers les années 1820. Sa forme et son nom rappellent le bliaud du Moyen-Age. Il ne s'agit que d'une coincidence car une filiation avec un intervalle de plusieurs siècles paraît invraisemblable. Ce vêtement de dessus a été très vite considéré comme une tenue réservée au « vulgaire ». Ainsi les Compagnons du Tour de France refusèrent de l'adopter, estimant qu'elle rabaissait leur dignité. La blaude la plus classique est en toile bleue ou bise et descend un peu au-dessus du genou. On peut en voir de multiples exemples dans les gravures *N.D. vue intérieure, Eglise St Loup vue prise des boulevards, la cathédrale portail nord, Le Collège vue prise des anciens remparts, Ancien couvent St Joseph, Chevet de la cathédrale, Porte du Jard, Ancienne Porte Marne, Pont de Marne, Porte Marne.* Une blaude plus longue, descendant nettement au-dessous des genoux, était généralement l'apanage des marchands de bestiaux. On peut voir ce modèle dans *Couvent des Augustins.* En revanche, les mariniers portaient une blaude très courte, atteignant tout juste l'entrejambes comme on peut en voir une dans *Vue prise du Pont Croix des Teinturiers.*

Les artisans quant à eux portaient fréquemment une blaude de toile noire, serrée à la taille par une ceinture, sur laquelle ils ajoutaient un tablier, comme sur la gravure *Pont de Marne.*

Les hommes sont chaussés de sabots, de brodequins ou, pour la ville, de chaussures basses. Un seul personnage porte des guêtres de toile dans *N.D. vue intérieure.*

Les cheveux longs sont habituels chez les hommes. En ville au moins, ils sont peignés et les plus élégants les portent en rouleau romantique sur la nuque.

Le **bonnet de coton** est la coiffe la plus simple. Il se porte avec la mèche relevée et ramenée sur le devant comme on peut le voir dans *Le Collège vue des remparts, la cathédrale portail nord, Eglise de l'Abbaye des Toussaints vue du pont des Moulins, Ancien couvent de St Joseph, Pont de Marne, Porte Ste Croix, Porte du Jard, Porte Marne.*

Il existe deux modèles de chapeaux. Le plus courant est un **chapeau plat** à bord large qui se remarque dans *N.D. vue de la rue de Vaux, Eglise St Loup vue prise des boulevards, St Sulpice, Ancien couvent de St Joseph, Couvent des Augustins, Eglise St Nicolas, Porte Marne.* Le **chapeau rond** à très large bord se rencontre dans *La cathédrale portail nord, St Sulpice, Couvent des Augustins, Eglise St Jean.* Tous ces chapeaux sont en feutre noir.

Une nouvelle coiffure est apparue à l'époque de la Révolution, le **chapeau haut-de-forme.** Son aspect général variera dans le temps. Sous Louis Philippe apparaît le chapeau-claque mais les hommes du peuple continueront de porter une sorte de « bolivar » qui n'est plus en poil de castor mais en poil de lièvre. Ce chapeau « mélusine » ou « capsule » se rencontre dans *St Jean, Eglise de St Memmie lés Châlons, Eglise de l'Abbaye des Toussaints, Vue prise du pont Croix des Teinturiers, Ancienne Porte Marne.*

Pour la plupart les artisans et les ouvriers portent une **casquette de toile** ou de drap bleu marine à visière de cuir noir comme le montrent de nombreuses gravures. La **casquette à rabat** en feutre puis en velours à côtes qui deviendra le couvre-chef favori des vignerons, apparaît dans *Eglise St Jean* et *Pont Croix des Teinturiers.*

Costumes d'enfants et d'adolescents

Ce recueil ne présente que très peu d'enfants, encore ne sont-ils souvent qu'esquissés.

Sur la gravure *Ancien couvent de St Joseph* le petit garçon est en pantalon. Il porte une petite blaude retenue par une ceinture et semble être coiffé d'une toque de fourrure. L'enfant est en chemise et en pantalon dans *Eglise St Alpin.* Le dessin *Eglise St Sulpice vue latérale* montre un enfant coiffé et vêtu à la mode romantique et un autre garçonnet portant une veste courte genre spencer — L'anglomanie n'est pas un phénomène nouveau ! — La fillette est en robe et semble avoir un bonnet rond. Elle est peu visible. Il en va de même dans *Eglise de St Memmie-lés-Châlons* où la fille porte un châle de couleur claire. Dans la vue *Ancienne porte St Jean détruite en 1824,* un petit garçon porte également une sorte de veste spencer.

Les adolescents sont mieux croqués. *Le couvent de Vinetz, portail de la chapelle* nous montre un garçon en chemise et pantalon tenant sa casquette à la main. A côté de lui une fille porte une robe dont la jupe atteint le mi-mollet. Ses épaules sont couvertes par un petit fichu. Elle paraît être coiffée d'un petit bonnet rond à bord tuyauté. Dans *N.D. vue de la rue de Vaux,* on voit deux garçons. Ils sont en pantalon et portent tous deux une casquette. L'un semble être en gilet alors que l'autre a la veste courte. Dans les détails de *Ancienne porte Marne 1788 à 1848,* on distingue un jeune garçon dont la chemise est largement ouverte tandis que de jeunes ouvriers s'activent sur une charrette à bras. Deux sont en chemise et gilet. Un troisième porte la veste courte. Ils sont coiffés à la romantique et l'un d'eux a une casquette à visière. Le dessin précis montre qu'ils ont des cravates foncées en tour de cou. Cette élégance vestimentaire pourrait laisser supposer qu'il s'agit de Compagnons... *Au Pont Bouquet ou de l'An VI,* un jeune homme en veston est coiffé d'un bonnet qui pourrait être en laine tricotée si l'on en juge par la forme en boule du pompon. La fille qui l'accompagne est chaussée de sabots et s'emmitoufle dans une pélerine à grosse capuche. Une jeune fille en costume de cérémonie portant la longue robe à manches ajustées, les épaules couvertes d'un châle et coiffée d'une coiffe à pignon, apparaît dans *N.D. petit portail nord.*

Les autres vues sont trop indistinctes pour permettre une approche sérieuse.

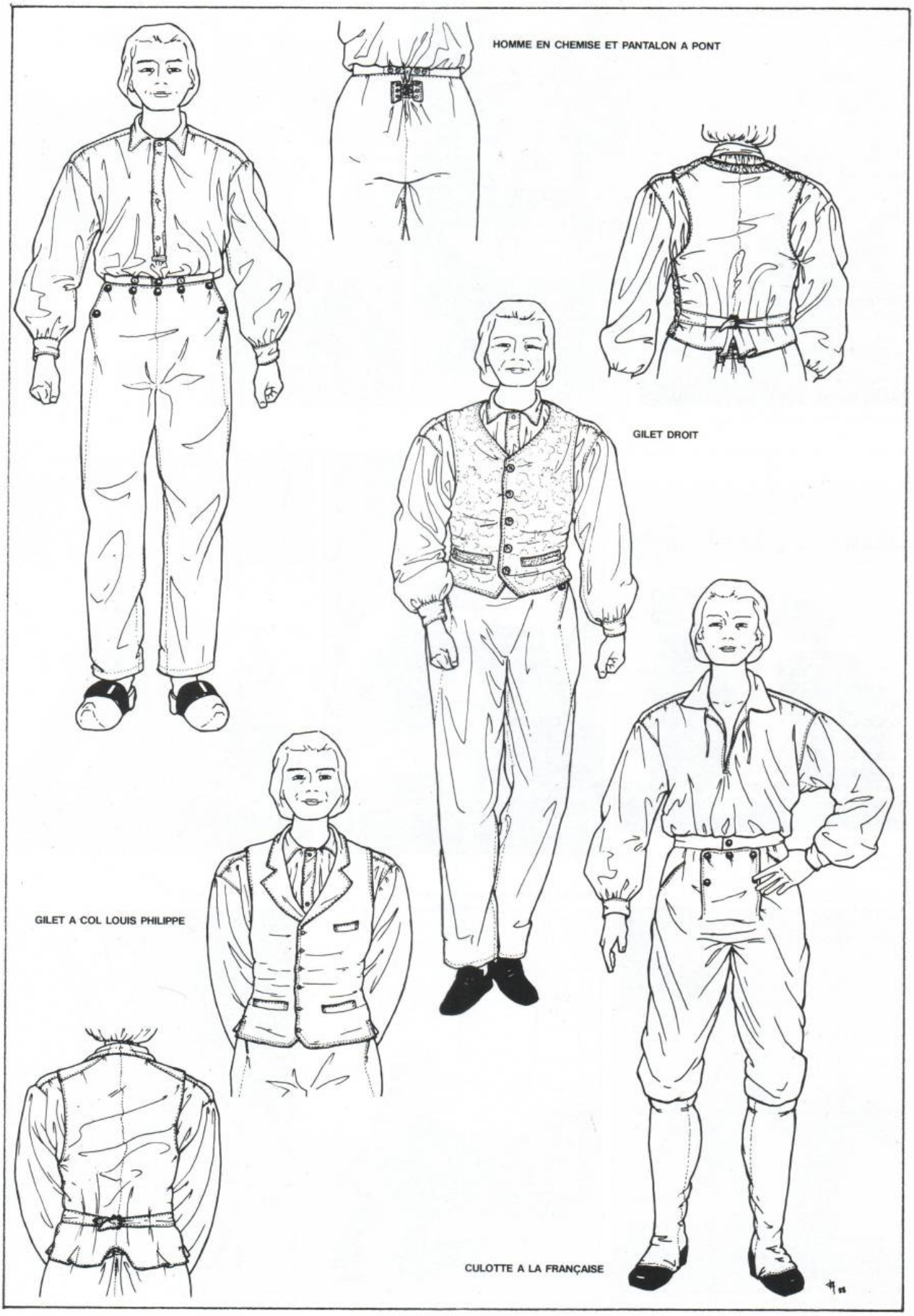
HOMME EN CHEMISE ET PANTALON A PONT
GILET DROIT
GILET A COL LOUIS PHILIPPE
CULOTTE A LA FRANÇAISE

Vue prise du pont Croix des Teinturiers

Le Collège vue prise des remparts

Ancien couvent de St Joseph

Notre Dame

Notre Dame

N.D. vue de la rue de Vaux

Passerelle remplaçant le pont tournant

St Alpin église paroissiale

VESTE LONGUE DITE VESTON

JACQUETTE

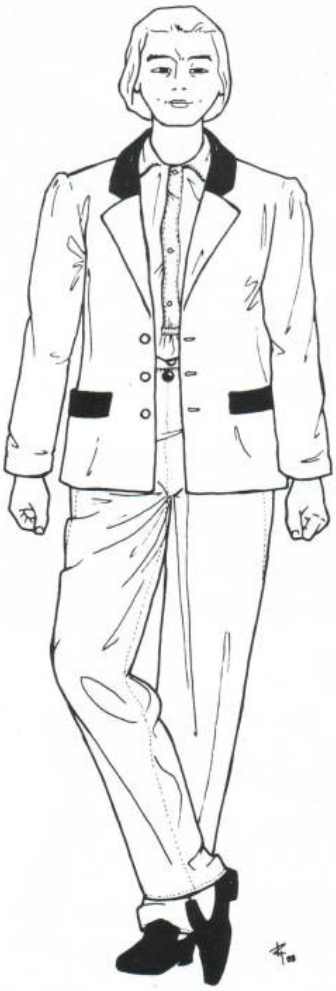

VESTE COURTE DITE RASE-PET

Couvent des Augustins lors de sa démolition

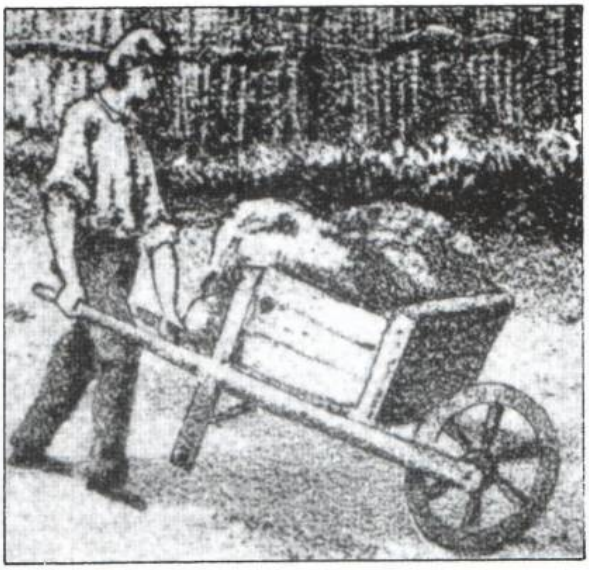

Porte Ste Croix

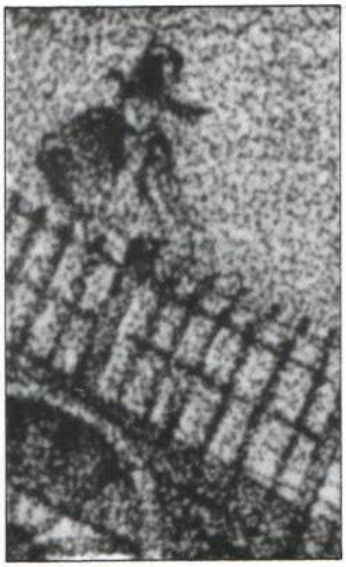

Notre Dame

Notre Dame

Porte du Jard

Moulin et Porte des Mariniers en 1845

Eglise St Nicolas

N.D. vue de la rue de Vaux

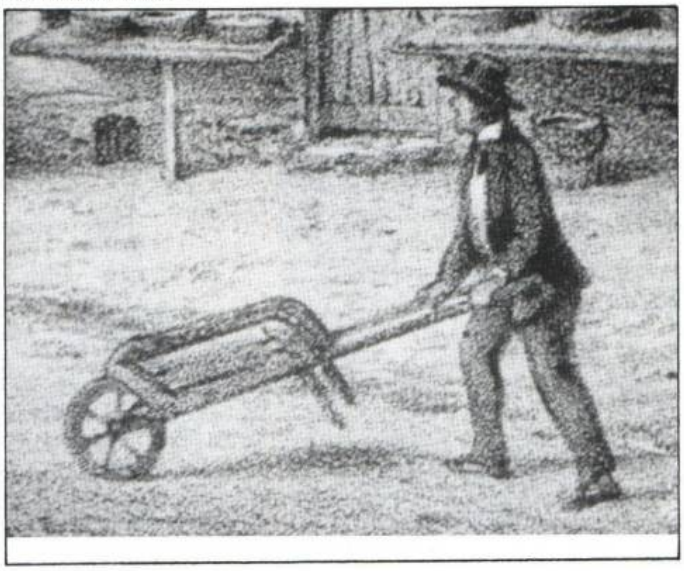

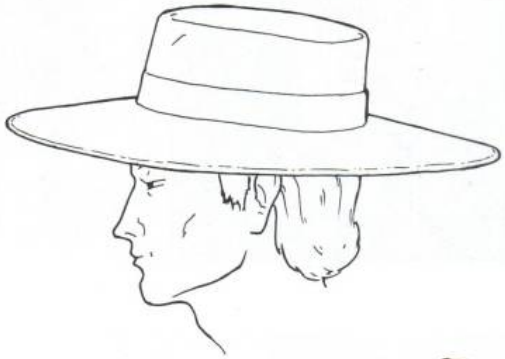

CHAPEAU DROIT

BONNET DE COTON

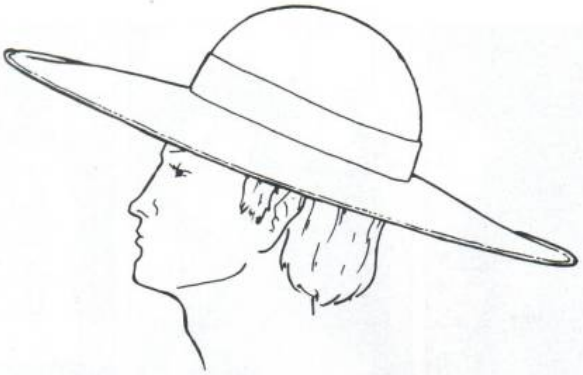

CHAPEAU ROND A LARGE BORD

CASQUETTE A RABAT

CASQUETTE A VISIERE DE CUIR

HAUT-DE-FORME DIT MELUSINE OU CAPSULE

Eglise de l'Abbaye de Toussaints

Pont de Marne

Eglise St Jean

Eglise St Jean

Porte du Jard

Couvent des Augustins lors de sa démolition

Couvent des Augustins lors de sa démolition

Chevet de la Cathédrale

St Sulpice église paroissiale

REDINGOTE
CAPE
BLAUDE DE MARINIER
BLAUDE

Pont Bouquet ou de l'An VI

Couvent de Vinetz portail de la chapelle

Ancienne Porte Marne 1788 à 1848

Ancien couvent de St Joseph

Pont Bouquet ou de l'An VI

Ancienne Porte Marne 1788 à 1848

St Nicaise église paroissiale

Porte Marne

VESTE COURTE DE GARÇON GENRE SPENCER

GARÇON EN BLAUDE

BONNET DE FILLE

GARÇON EN CHEMISE ET PANTALON

FILLE EN ROBE ET TABLIER

Costume châlonnais

Nous avons extrait de chaque gravure du recueil les détails costumiers significatifs. Nous n'avons pas tenu compte des personnages qui sont manifestement des bourgeois en tenue d'époque Louis-Philippe. Nous sommes restés dans la ville de Châlons. Pourtant, l'exposé semble offrir une si grande variété de costume que le « folkloriste » tenant du particularisme de clocher se trouvera bien décontenancé !

Essayons d'y voir clair.

Rappelons tout d'abord que notre but n'était pas de montrer le costume de Châlons mais le costume à Châlons et qu'en conséquence, rien n'interdit de penser que certains personnages présentés ne sont que des passants venus de villages voisins.

On peut aussi émettre l'hypothèse que toutes ces figurines représentent bien des habitants « nés-natifs » de Châlons et que les vêtements varient simplement selon les individus. Ce serait une explication plausible. Les gravures nous présentent un bébé dans les bras de sa mère, des enfants ayant 5 à 6 ans, d'autres qui peuvent avoir une quinzaine d'années, des jeunes de 18 à 20 ans, des adultes et quelques anciens s'aidant de leur canne.

Chaque génération restait assez fidèle à la mode de son « bel âge », cette belle époque pouvant se situer vers sa vingtième année. On peut donc rencontrer, en un moment donné et en un lieu donné des personnages à la mode du jour et d'autres en tenues archaïques. La condition sociale est également à considérer. Les coiffes les plus ouvragées appartiennent à des femmes aisées alors que les plus modestes doivent se contenter de modèles plus simples. La même remarque est valable pour l'élément masculin. Enfin on peut se trouver en présence de vêtements de travail, de tenues de sorties ou de costumes de cérémonies. On le voit, les paramètres sont nombreux et on ne peut résoudre ces dilemmes que dans la mesure où l'on peut confronter et comparer les modèles et — dans le meilleur des cas — obtenir des pièces d'époque rigoureusement référencées.

En fait et bien que nous n'ayons pas terminé de confronter les documents archivés, il semble que dans ce recueil de Barbat il y ait de nombreuses représentations des costumes de la ville de Châlons et, peut-être quelques personnages « venus d'ailleurs ». Parmi ceux que nous avons pu identifier, les femmes portant la coiffure à pignon nous paraissent bien châlonnaises ainsi que celles portant le toquat à barbes relevées. Cela ne signifie nullement que les autres ne le sont pas mais, plus simplement que rien ne nous permet d'affirmer quoi que ce soit.

Les costumes masculins sont moins diversifiés. Il est donc très probable que dans l'ensemble du Châlonnais les hommes devaient porter des tenues très similaires, sinon identiques.

Couple de vignerons marnais vers 1910.

Polka-sèyote

Colombé la Fosse, Ramerupt,
Vitry le François

La SOYOTE-POLKA dite également POLKA-SEYOTE est une danse hybride qui fut créée dans la première moitié du XXe siècle. Son aire de diffusion semble avoir été comprise entre le Sud du Perthois, le Pays ramruyat et l'Est du Pays baralbin. Elle semble coincider avec l'aire d'expansion des ménétriers que furent Aubert et Faillenot. On sait que, non seulement, ces deux musiciens se connaissaient et échangeaient leurs créations qu'ils collaborèrent — non sans heurts — dans l'édition de brochures musicales « sans droit d'auteur » qui leur permettait de publier leurs œuvres.

Bien que nous n'ayons aucune preuve formelle, nous serions assez près de croire que cette danse fut diffusée ou peut-être même créée par eux à partir des deux éléments de base que furent la soyote et la polka de salon.

La soyote est un dérivé récent — sans doute de la seconde moitié du XIXe — de l'ancien chiberli. Elle en a gardé le « pas de ciseaux » (posture) mais est devenue une danse de couples à caractère baladoire. Le radical *seye, soye, soyer* est un terme dialectal champenois issu du français du XIIe *seer,* lui-même venu du latin *secare,* couper, scier. Ce signifiant a été appliqué à la danse en raison du mouvement de « sciage » que les danseurs exécutent avec les bras lors du « pas de ciseaux ».

Le passage de la promenade à la polka tournée suit une évolution logique. Les soyotes les plus anciennes comportent une balade de couples en pas sautillés, venus directement du chiberli. Ce pas se réduira ensuite en un simple mouvement de marche en cortège. Avec la vogue de la polka, ce pas de marche cèdera la place à un pas de polka. Toutefois les couples continueront de se suivre en « tour de salle ». Pour atteindre le dernier stade « soyote-polka » il aura suffi que les couples se prennent en position enlacée et tournent en polka sur l'aire de danse. Cette position de couple entraînera naturellement une modification de l'ancienne tenue des bras lors des « ciseaux » car il n'est plus possible de conserver la position main droite à main droite et main gauche à main gauche qui oblige à garder les bras croisés, disposition incompatible pour un couple qui doit s'enlacer...

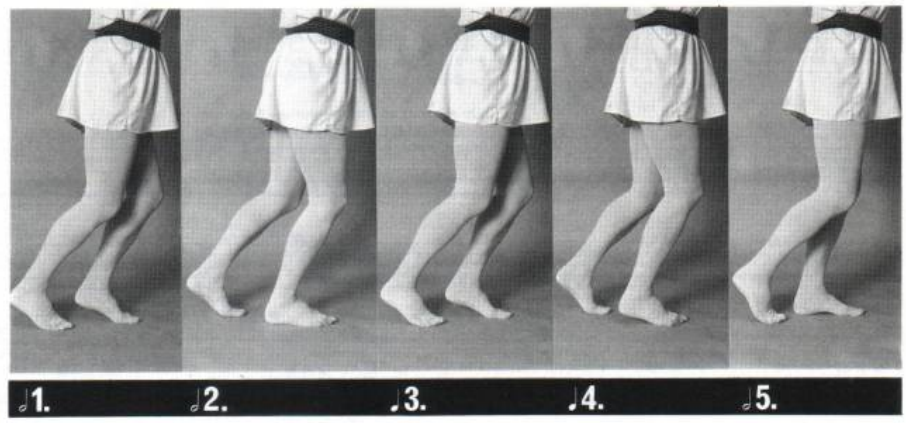

PARTIE A

Le couple se prend en position enlacée, main droite du cavalier sur l'omoplate G. de sa cavalière, bras levé à l'horizontale. La dame pose son bras G. sur celui de son partenaire et met sa main sur l'épaule.

La main G. du cavalier tient la main D. de la cavalière. Les bras sont légèrement pliés et les mains se placent à hauteur moyenne des épaules du couple.

En exécutant le pas de polka, le couple doit tourner sur lui-même et effectuer un « tour de salle ». Ce tour se faisait anciennement dans le sens des aiguilles d'une montre. Progressivement cette direction a été inversée avec l'apparition des « nouvelles danses ». La soyote-polka se trouvant en situation intermédiaire, notre enquête a révélé des avis contradictoires montrant que certains continuaient de suivre le sens traditionnel alors que d'autres avaient opté pour le sens inverse...

Technique du couple pour tourner et avancer en pas de polka :

1- 2- 3-
Le cavalier tourne autour de la cavalière d'un demi-tour tandis que celle-ci effectue son demi-tour sur place.

4- 5- 6-
Le cavalier effectue un pivot sur place tandis que la cavalière tourne autour de lui en effectuant un demi-tour.

Le couple se retrouve ainsi dans sa position première mais en ayant avancé d'une place sur le tour de salle.

Pas de polka tourné

Cavalier

1- Porter le P.G. à gche et en av. de soi
2- Joindre le P.D. en demi-pointe près P.G.
3- Porter le P.G. en appui à G. et en av.
4- Placer le P.D. en 3e derrière le P.G.
5- Pivoter du P.G. sur demi-pointe de 1/4 de tour
6- Poser le P.D. en appui près du P.G.

Cavalière

1- Placer le P.D. en 3e à D.
2- Assembler le P.G. en demi-pointe près du P.G.
3- Placer le P.D. en 3e à D.
4- Porter le P.G. à G. et en av.
5- Amener le P.D. en 3e près P.G.
6- Joindre P.G. au P.D.

Exécuter 4 tours complets et rassembler, face à face au dernier temps.

A noter que les « pas de ciseaux » se font, pour les deux partenaires, en partant du P.D. devant, alors que pour la polka tournée, le cavalier part du P.G. et sa cavalière du P.D. Il y a donc lieu de rassembler les pieds en fin de chaque série pour pouvoir modifier l'appui et repartir du « bon pied ».

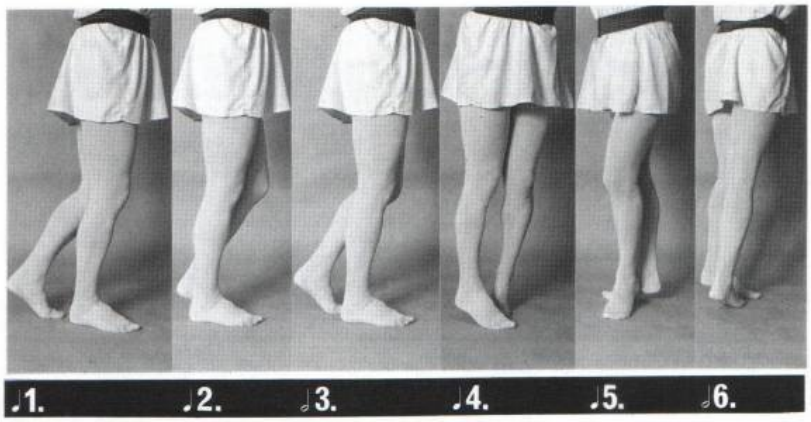

PARTIE B

Les couples sont disposés au hasard sur l'aire de danse. Le cavalier et sa dame se font face et se donnent réciproquement main droite à main gauche, bras plié au niveau de la ceinture. En cadence les bras font un mouvement de « sciage » avant-arrière alternativement à D. et à G.

Le pas s'exécute sur place, pieds en appui sur les demi-pointes, le poids du corps étant toujours porté sur la jambe devant. L'écart de pas reste faible et n'excéde guére les 30 cm. Un léger rebond permet de passer d'une posture à l'autre.

1- Rebond et posture av. D.
Bras D. tirés en ar.

2- Rebond et posture av. G.
Bras G. tiré en ar.

3- Rebond et posture av. D.
Bras D. tirés en ar.

4- Rebond et posture av. G.
Bras G. tirés en ar.

5- Rebond et posture av. D.
Bras D. tirés en ar.

On reprend ce mouvement en partant en posture avant G. Le tout est repris 2 fois. Au dernier temps 5, les pieds sont rassemblés.

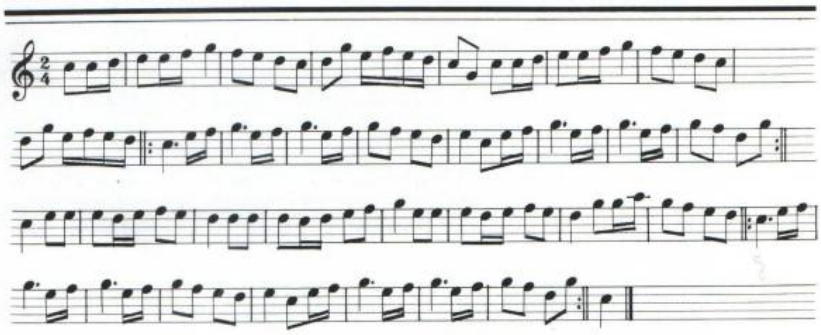

Colombé la Fosse

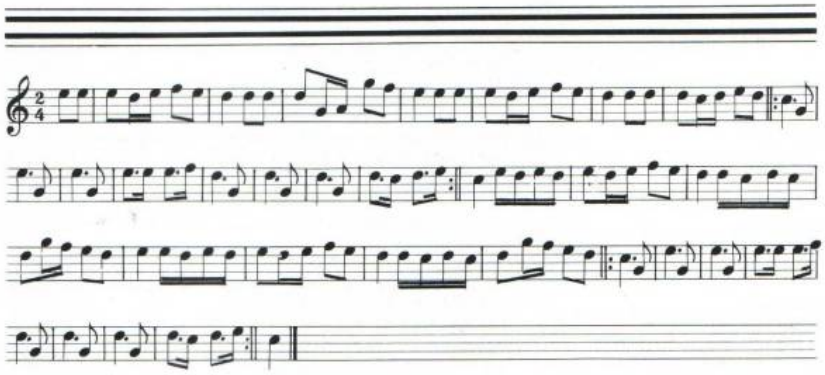

Ramerupt,
Vitry le François

Cet air de polka a été composé par Henri Aubert de Ramerupt (10). Tous les airs de ce musicien — compositeur étaient mentionnés "sans droit d'auteur". La partition que nous publions était prévue pour être jouée par le 1er piston en La.

Souvenir de Vitry-le-François (Marne)

L'Étoile de la Marne

POLKA Artistique — 1er PISTON en LA

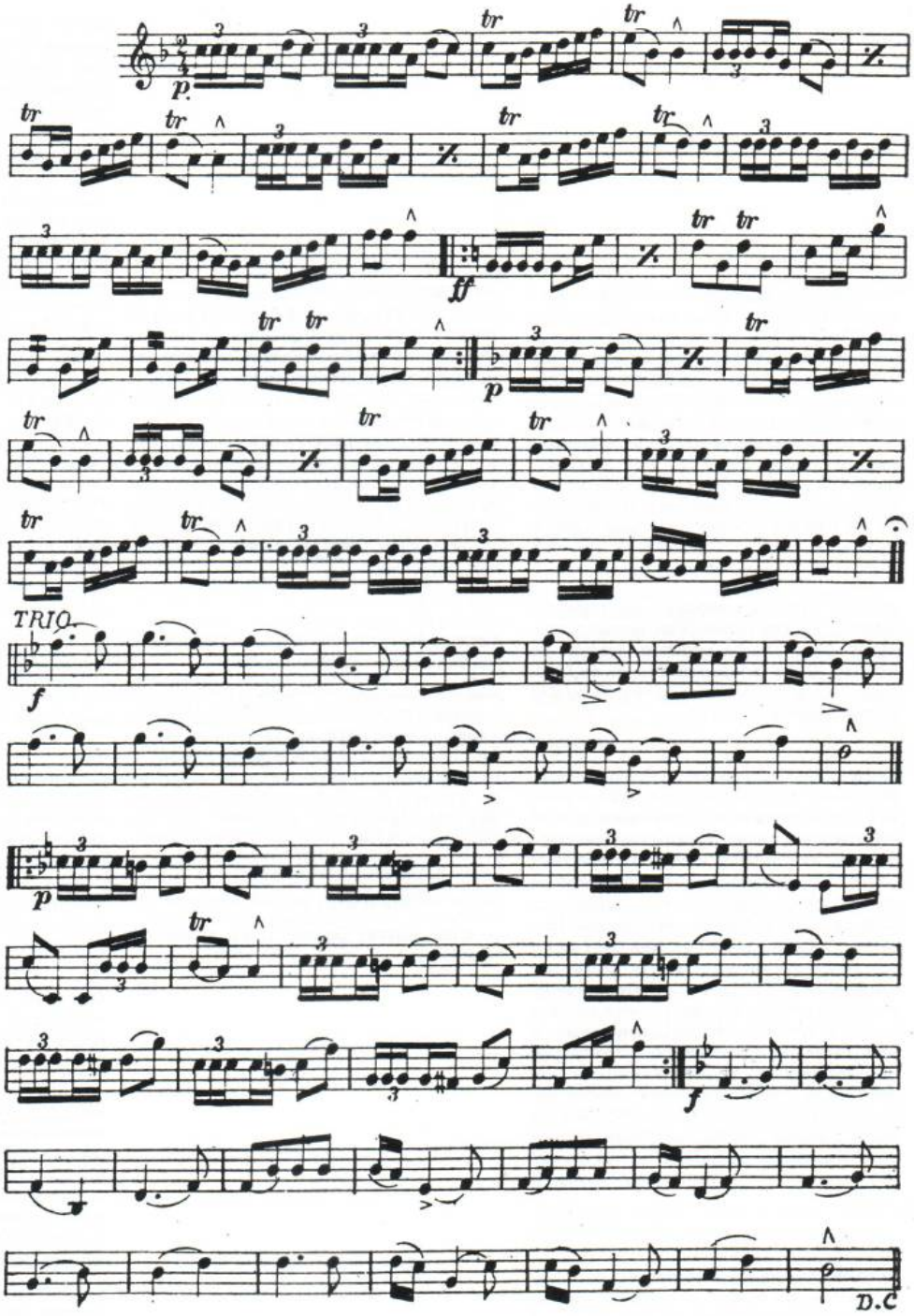

H. AUBERT

parler champenois

Robert Jay - Villeneuve au Chemin

M. Robert Jay, ancien maire de Villeneuve au Chemin (10) est l'un de nos plus anciens abonnés. C'est avec lui que nous avons pu réaliser la revue n° 3 en 1964. Il nous a fait part de ses remarques concernant le dialecte du Nogentais, objet de l'étude parue dans Folklore de Champagne N° 100. Il a comparé ce glossaire avec celui de la région de Villeneuve au Chemin qu'il connaît bien. La majorité des mots sont, selon son expression, « frères de lait » et certains lui ont permis de se remémorer quelques anecdotes locales. Ce sont ces signifiants que nous publions aujourd'hui.

AOUTAT *(larve du trombidion) :* On prétendait autrefois que ces petites bêtes prenaient naissance dans l'**herbe-à-cochon** (variété de renouée). C'était principalement lors de l'arrachage de nos quelques ares de haricots qu'elles se manifestaient vivement !

BASS'GOUTTE *(pan de toiture descendant à faible hauteur) :* Sur nos chaumières, la bass'goutte était toujours située sur le côté Nord et s'appuyait sur un petit mur n'ayant, au plus, que quatre pieds de haut. Cette partie de la maison formait deux pièces aveugles. Côté Ouest il y avait une **vinée** dans laquelle on accédait par une porte intérieure. Côté Est, c'était le **bûcher** avec une porte donnant sur l'extérieur. Le toit des chaumières débordait également sur la façade et formait une avancée d'environ trois pieds. C'était la **queue-pendante** destinée à rejeter les eaux pluviales au-delà de la marche d'entrée. Contre la façade et sous cette queue-pendante on accrochait les paquets de haricots. Le stock était important car ces haricots rouges constituaient l'essentiel des repas. On ne craignait pas la surproduction car on en mangeait pour le moins tous les deux jours ! Par dérision on appelait ces haricots rouges *« brochets de montagne »* ou *« lapins de gouttière »*.

CHAHUT *(mousqueton de corde de puits) :* Lorsqu'une fille était en âge de se marier mais ne savait pas faire grand chose ou, pire, ne faisait rien, on disait d'elle *« All n'est même pas capable d'enchaihuter un siot ! »*. Ce qui se passait de commentaires...

FOURRIERE *(extrémité de champ que l'on réserve lors d'un labour) :* Ici on disait plutôt le **cheintre.** Autrefois lorsqu'on labourait en sillons, ceux-ci étaient de 3,5 ou 7 tours selon que les terres étaient molles, grasses ou légères. La première **roie** était l'**enrayure** et celle qui la recouvrait formait l'**ados,** ce qui la distinguait des autres roies. Au temps du travail à la faucille, chaque sillon correspondait à une **passée de moissonneur** et l'on disait des femmes qui ramassaient les manvées de céréales *« Alls ont l'cul en l'air su l'sillon »*. Ce sont ces mêmes femmes de journées qui, en d'autres temps, tondaient les moutons avec des forces.

A propos des moissonneuses voici d'ailleurs une gaudriole qui se racontait au pays :

Cela se passait vers les années 1910. Par un beau jour d'été, trois femmes, la Florine, Ursine et Juliette, moissonnaient pour un gros cultivateur dans un champ situé sur une colline en bordure de route. Passe le curé Vincent Larché qui se rendait à Vosnon et qui voit le cantonnier Gaston en train de faucher la banquette tout en s'essuyant le front.

— Alors, Gaston ? Il fait chaud ?

— Oh ! Msieur l'curé, i fait clair, mon cher...

— C'est normal, Gaston, il n'y a pas de nuage !

Alors le Gaston se redresse, montre du doigt les femmes qui sont baissées sur le champ et dont les cottes se relèvent :

— Mais non... Vous voyez bein, mon cher, totes les lucarnes alls sont ouvertes !

FRONCE *(terme utilisé abusivement pour désigner un pli) :* En manière de moquerie et lorsque l'on a affaire à une personne qui se prétend au-dessus des autres, on dit *« All n'a pas l'trou du cul froncé. Il est ourlé et all n'attrape pas l'frayon ! »*

GARET *(terre de labour) :* Ici on dit également **couture.** C'est une terre travaillée superficiellement après le labour. Aussitôt après un labour profond — et pas toujours régulièrement retourné — on dit des **lauches.**

HAÏE *(commandement pour exciter les chevaux) :* Durant la guerre de 40, je fus fait prisonnier et conduit en Allemagne. Etant d'origine paysanne, on me plaça dans une ferme. Je revois encore la tête de mon « patron » allemand lorsque je criais **« Haïe »** pour faire avancer les vaches ! Il relevait à chaque fois la tête comme piqué par une vipère... et moi je rigolais... en douce...

Chacun sait que pour faire avancer les chevaux, on dit **Hue !** et pour les arrêter **Hô !** Ici, pour les faire aller à droite on crie **Hue-yô !** et pour la gauche **Dia !** ou, plus souvent, **Dia ! Viens ici !**

JAVELLE *(céréale non bottelée) :* Au temps où l'on moissonnait à la faux, ce sont surtout les avoines qu'on laissait en javelles. L'humidité, la fraîcheur de la terre, faisaient noircir le grain. Ceci le rendait plus commercial à l'œil et à la main. Les petites avoines étaient coupées avec la faux à petit harnais. Elles étaient **sautées,** c'est-à-dire que le faucheur **ne piquait pas sur l'andain.** Il commençait son travail par le côté gauche du champ et déposait sa **fauchée** sur le sol. Ce sont les femmes qui faisaient la **levée** en formant des javelles avec le petit rateau.

MANCIENNE *(viorne) :* Pour moi, ce n'est pas la viorne mais un bois assez semblable à l'osier. La mancienne se travaille bien en vannerie. Elle fleurit à l'automne et donne de petits fruits rouges. La viorne au contraire est une sorte de liane rampante qui s'accroche aux branches et dont les fleurs forment de gros chatons semblables aux fleurs du cotonnier.

ŒU *(œuf) :* Quand on voyait passer une fille volage, on se disait entre voisin *« Encô eun' qui va perdre son œu ! »*...

SUYON *(sureau yèble) :* Ici on disait plutôt des **violes** et les terres où poussait cette plante étaient dites *« terres à l'aveugle »*. On raconte qu'autrefois il y avait un aveugle qui n'achetait que les bonnes terres. Il voyageait à dos d'âne et lorsqu'on lui offrait d'acheter un champ, il arrivait avec sa monture, touchait la terre de la main puis, se relevant, disait à son éventuel vendeur :

— Tiens ! Je sens que mon âne a faim. Voulez-vous me couper quelques violes ?

Si le propriétaire lui répondait qu'il ne le pouvait pas, faute de viole dans le champ et bien... Il n'achetait pas !

— 644 — ÉLEC

ÉLECTRICITÉ AMUSANTE (*Connaiss. pratiques*). Il ne sera pas question ici des expériences faites à l'aide des diverses machines électriques qui ne doivent être maniées que par les personnes qui en connaissent le mécanisme et les effets. Nous nous bornerons à indiquer quelques amusements pour lesquels on emploie des objets qu'il est toujours facile de se procurer.—1° On place en équilibre un morceau de verre sur deux livres posés eux-mêmes sur une table, et au-dessous du verre, entre les deux livres, on répand une petite quantité de son. Alors si l'on frotte la surface du verre avec un morceau de drap ou de flanelle, on voit le son s'élever et s'abaisser tant que le verre reste électrisé. — 2° On suspend deux petites boules de sureau à deux fils de soie de 0m,15 de longueur environ, et de telle sorte, qu'étant au repos ils paraissent se toucher. Si l'on approche de ce petit appareil un bâton de cire à cacheter qu'on aura préalablement échauffée en la frottant sur du drap, les boules de sureau s'entre-choquent. — 3° On expose un moment devant le feu une feuille de papier gris commun, et, quand elle est sèche et chaude, on la passe vivement plusieurs fois sous le bras, de manière que le drap du vêtement la frotte des deux côtés. On place alors la feuille de papier sur une table, et sur la feuille un grain de sureau gros comme un pois : on voit aussitôt le grain courir sur le papier, et si on lui présente la pointe d'une aiguille, il suit, en courant, la direction imprimée à l'aiguille. Le papier, chauffé et frotté comme il vient d'être dit, attire des plumes légères de duvet qui y adhèrent avec assez de force, et, si on les secoue, elles volent l'une vers l'autre comme pour se réunir. — 4° On chauffe un tube de verre, et on le frotte vivement avec une flanelle qui aura été exposée un moment devant le feu; si l'on approche alors une plume du tube de verre, elle y adhérera et permettra de le faire marcher. — 5° On met sur une table une montre le verre en dessus, et sur le verre de montre on fait tenir en équilibre une pipe commune : alors on frotte vivement un verre à boire avec une étoffe de laine exposée un moment à la chaleur, et on le présente aussitôt à l'extrémité du tuyau de pipe : celle-ci, attirée par le verre, le suit dans les mouvements de rotation qu'on lui imprime.

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE (*Médecine*). On ne peut nier l'efficacité de l'électricité appliquée à la guérison d'un assez grand nombre d'affections du système nerveux; il y a surtout des cures très-réelles obtenues par ce moyen dans des cas graves de paralysie, de surdité, d'irritation nerveuse de la peau, et rebelles à d'autres médications. Mais on rencontre dans toutes les grandes villes des charlatans, étrangers à l'art de guérir, incapables par conséquent de discerner les cas de maladies contre lesquels l'électricité peut être plus ou moins utile, et qui ne craignent pas d'annoncer qu'ils guérissent toute espèce de maladies par l'électricité. Or, l'emploi de ce moyen puissant appliqué mal à propos est loin d'être inoffensif. L'action électrique cause toujours au système nerveux un ébranlement soit général, soit partiel, utile dans quelques maladies, fatal dans d'autres, et qui peut rendre chroniques des affections sans gravité, que la nature aurait pu guérir toute seule. On doit donc recommander aux malades, qui espèrent du soulagement en se faisant traiter par l'électricité, de ne s'adresser qu'à un médecin expérimenté, capable d'apprécier leur état et de n'appliquer qu'à propos l'électricité médicale.

Les machines, à l'aide desquelles on parvient à produire l'électricité, sont généralement compliquées et coûteuses, et, par conséquent, ne sauraient être à la portée de tout le monde. Mais on peut obtenir tous les résultats désirables au point de vue de la médication électrique par l'emploi des *chaînes hydro-électriques médicales* de Pulvermacher. Cet appareil peut être porté sous les vêtements les plus légers sans gêne ni inconvénient pour les malades. Nous ajouterons seulement qu'il ne faut point faire usage de ces chaînes à tout propos et sans avoir consulté le médecin : l'homme de l'art peut seul juger de l'opportunité du moyen, faire choix de l'appareil et diriger la conduite du malade dans son application.

Dictionnaire de La Vie Pratique Hachette 1890.

la fée électricité

Roland Louvrier - Arc en Barrois

M. Roland Louvrier d'Arc en Barrois (52) nous communique un article qu'il avait publié, vers les années 1958, dans le journal l'EST REPUBLICAIN. A l'époque il écrivait des chroniques pour ce quotidien et les signait du pseudonyme Feurtingot, le fureteur.

L'AMPOULE ELECTRIQUE

Si, aujourd'hui, les communes et écarts non électrifiés protestent contre ce défaut d'équipement en lumière et en force, il n'en fut pas de même au début de l'installation du courant électrique dans nos campagnes. De grosses discussions, d'importantes polémiques en sont écloses. Aujourd'hui, peu s'en souviennent et aucun jeune ne le sait. Le progrès doit, parfois être imposé...

Ainsi des paysans dynamiques, des députés, voire des ministres se sont intéressés à l'électrification des campagnes — non sans parfumer le débat d'un peu de politique — Ah ! Faiblesse humaine des grands de ce monde !...

De multiples réunions furent nécessaires avant d'établir des projets réalisables. Le choix des branchements était très difficile à faire, d'autant plus que les connaissances électriques des individus étaient modestes. Certains villages refusèrent leur adhésion au Syndicat d'électrification, désirant se bâtir une usine communale et s'enrichir en vendant leur surplus... Que d'histoires, que d'histoires !

Par exemple, un des propagateurs de l'électrification, un agriculteur instruit et réfléchi, décida de choisir son village pour lancer une enquête et connaître la position de ses compatriotes envers celle que nous appelons aujourd'hui la « Fée ». Il fit passer le garde-champêtre en chaque maison, avec une feuille sur laquelle il suffisait de mentionner le nombre d'ampoules désirées.

Quand le document revint à son inventeur, il ne comportait que l'adhésion de la moitié du village et encore ! pour l'installation d'une seule ampoule, à titre d'essai, sans aucun doute.

Ayant lui-même compris l'intérêt de l'électrification d'une ferme, notre agriculteur s'inscrivit pour trente ampoules ! Inutile de dire qu'il fut considéré comme un fou, ceci en dépit de l'importance de son exploitation. Pensez donc : non seulement cuisine, grenier, cave, chambres pourraient être illuminés la nuit, mais encore les granges, les écuries, la cour même ! Quelle folie ! C'était inconcevable...

Et l'installation eut lieu. Elle fut presque inaugurée et servit de but de promenade à bon nombre de cultivateurs des environs attirés par cette folie. Comme les papillons, la lumière fascina tous ces hommes réalistes qui voulaient voir pour admettre puis, adopter.

Irons-nous jusqu'à faire remarquer que les animaux des écuries et des étables furent beaucoup moins surpris par l'électrification que leurs propriétaires ? A la première illumination, les vaches, qui le soir ruminaient tranquillement, se levèrent d'un bond, sans pourtant s'affoler. Ensuite elles ne réagirent plus...

Cette petite histoire ressemble étrangement à la vulgarisation de la pomme de terre par Parmentier. Le progrès s'installe difficilement à la terre, se heurtant souvent à un manque d'esprit conquérant de la part de nos agriculteurs.

...

Nous nous trouvons toujours devant l'avenir. Nous ignorons ce que nos décisions d'aujourd'hui auront pour conséquences heureuses ou malheureuses demain. Les générations qui nous suivront nous jugeront sévèrement, comme nous jugeons ceux qui nous ont précédés.

Avant de rejeter une idée, d'écarter une réalisation, d'innover, pensons à cette ampoule électrique mise à l'essai et tirons-en les conclusions.

JASÉES

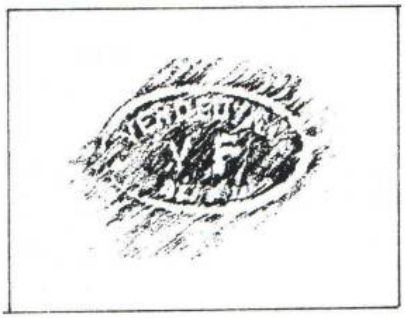

UN DROLE DE BIDULE !

M. Rousselot nous a confié ce petit outil bien étrange. Il en ignore l'usage et... nous aussi.

L'objet mesure en tout 18 cm. Il est entièrement nickelé. Au centre de ce qui paraît être le manche apparaît un médaillon losangé formé de lettres SHAMB et des mentions MARQUE DEPOSEE - BREVETE - PARIS - FRANCE. La tête de l'objet forme une sorte de chape enserrant deux roulettes de 8 mm de diamètre en caoutchouc blanc, crantées différemment.

Ce qui semble curieux est que de part et d'autre de cette chape se lisent les mentions HAUT et BAS, chacune accompagnée d'une flèche. Or, si on compare les côtés droit et gauche, on voit que la mention HAUT est accompagnée d'une *flèche allant vers la tête* de l'appareil d'un côté et accompagnée d'une *flèche allant vers la queue,* de l'autre côté ! Il en va de même en inversion pour la mention BAS... Avouez que ce n'est pas banal d'aller vers le haut dans les deux sens !

Naturellement si l'un de nos lecteurs connaît ce petit outil, nous serons ravis de publier son explication et, d'avance, nous le remercions de la peine qu'il prendra à combler notre ignorance...

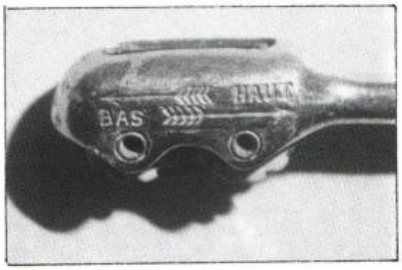

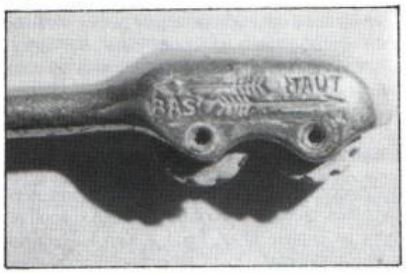

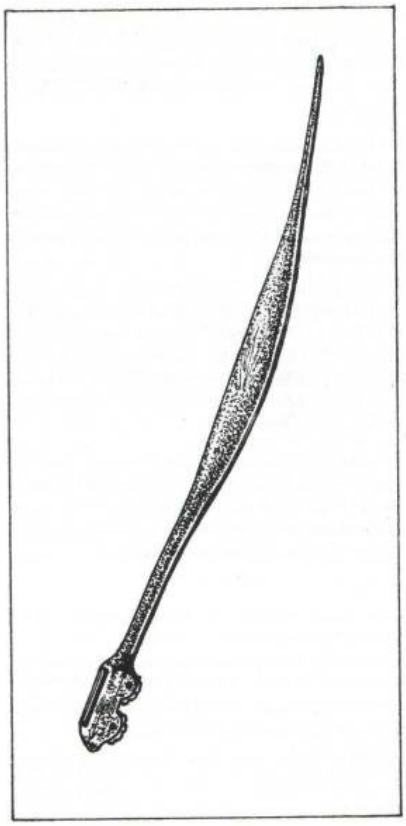

UN LOUCHET A TOURBE

M. Gilbert Clément

Je pensais que dans le sud de la Marne, beaucoup de personnes auraient reconnu cet outil qui sert à extraire la tourbe. Il y en a sans doute encore dans les quincailleries, au rang des « rossignols ».

Je m'en suis servi quand je suis « arrivé » en Allemagne en septembre 1940, puis en 41-42 chez des fermiers en bordure de la Mer du Nord. On extrayait par beau temps la tourbe avec ce louchet, parfois à 3 ou 4 mètres de profondeur. On mettait les morceaux, bien découpés comme des briques, en tas avec des trous d'aération pour le séchage. On rentrait ces briquettes en fin d'été. Alors là ! C'était le sale boulot. Ces briquettes, bien séchées, étaient très légères et, en les remuant pour les lancer dans les chariots, il s'en dégageait une très fine poussière qui passait partout. Nous étions noirs... comme des charbonniers. Il y en avait plein nos effets.

Les habitants se servaient de cette tourbe dans de grands foyers de briques comme il en existait dans de nombreuses maisons, assez anciennes, de la Mer du Nord.

De nombreux « Gefangs » ont dû certainement participer à ce genre d'exercice « tourbe » et n'en ont, tout aussi certainement, pas gardé de bons souvenirs.

POTERIE VENDEUVROISE

A la suite de notre article sur les marques de potiers de la région de Vendeuvre sur Barse, une lectrice, Mme Françoise Decloquement de Roisel (80) nous a adressé le frottis d'une marque apposée au fond d'une faisselle à émail jaune de 31,5 cm de diamètre qu'elle possède. On y lit « VENDEUVRE - V.F. - DEPOSE ». En espérant que notre nouvelle requête aura autant de succès que la précédente, nous aimerions savoir le nom de ce potier...

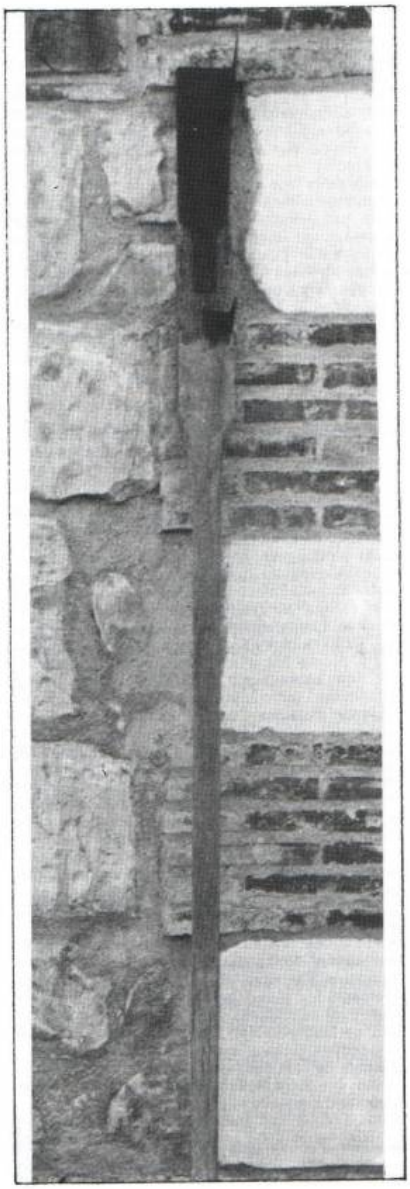

STE SAVINE DES ORIGINES A L'AN 2000 — Ed. Municipale —10300 Ste Savine

Voici la première « B.D. municipale » de notre région réalisée par la ville de Ste Savine avec le soutien de l'OPAC de l'Aube, Mon Logis, le SEDA et la Région Champagne-Ardenne.

Cet album de 40 planches couleurs ft 21 × 29,7 sur couché mat 115 g est présenté dans une couverture cartonnée et pelliculée. Autrement dit « de la belle ouvrage ». Scénario et maquette sont l'œuvre de Ronnie G. Martin (qui en est déjà à sa 3e B.D. à succès) et les dessins sont de Christophe Rubini, un Chaumontais qui a de lourds antécédents puisqu'il est prof d'arts graphiques au L.E.P. de Romilly, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Reims, et fils d'un prof de math et d'un prof de gym ! Le tout a été coordonné par Lise Patelli-Martin (Nous ne parlons que de la B.D., bien entendu !)

« Au début était le monde... » ainsi commence l'histoire de la ville. Une ville dont le nom n'apparaît officiellement qu'en 1071, mais dont la légende situe l'origine en l'an 300, avec les martyrs Savinien et Savine, sa sœur. La B.D. nous entraîne ensuite dans l'Histoire et l'histoire, mêlant agréablement les faits et les anecdotes, le tout agrémenté de quelques subtils clins d'œil du dessinateur et de documents photographiques habilement inclus dans la maquette.

Précisons — pour la petite histoire — que l'ouvrage a été offert aux Saviniens par leur Municipalité et que les amateurs peuvent se le procurer en s'adressant à la Mairie de Ste Savine.

COURRIER DES HABITANTS — Parc naturel régional de la Montagne de Reims — Pourcy 51160 AY.

N° 38 - *Les églises romanes - Techniques nouvelles de chauffage au bois - Un maréchal-ferrand à Ville en Tardenois...*

N° 39 - *Le district de Gueux - Ville en Tardenois de la restauration de sculptures à la peinture contemporaine - Accroître le nombre de gîtes ruraux - Une chargée de mission au tourisme, Marie-Agnès Trichet - Une montgolfière porte-drapeau du département...*

EGLISES ROMANES DE LA VALLEE DE L'ARDRE — Ed. Zodiaque — Atelier de la Pierre-qui-Vire — 89830 St Léger Vauban.

Ce livret de 36 pages, nous offre de suivre la vallée de l'Ardre de Marfaux à St Gilles en passant par Poilly, Crugny, Lagery, Courville, St Gilles, Chambrecy, Ville en Tardenois, Romigny, Coulommes, Jonquery, Marfaux, Sacy, Aougny, Lhéry, Anthenay et Rosnay afin d'y admirer les églises romanes rurales. De très belles photographies illustrent l'ouvrage.

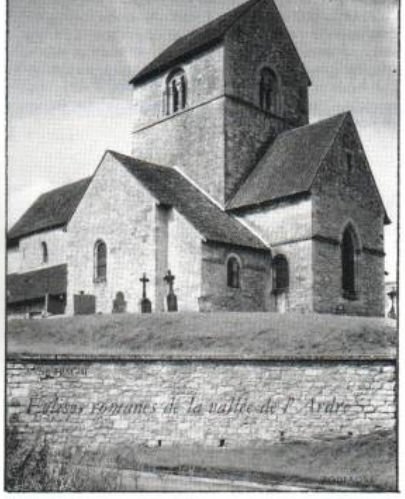

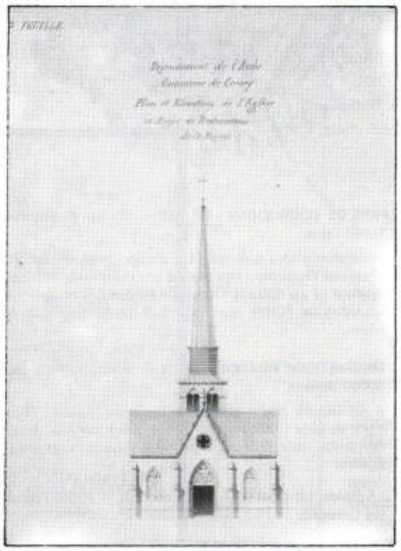

LE PETIT CŒURLEQUIN — BP 4 — 10150 Pont Ste Marie.

N° 6 - *L'église St Aventin de Creney - CRAC info - Creney Sports - Vie des associations - Au feu (2) : les incendies de 1798 à 1827 d'après les documents d'archives.*

N° 7 - *L'église St Aventin de Creney (suite) - CRAC info - En grattant la poussière des siècles : les seigneurs de Creney du XIIe siècle à la Révolution.*

C.R.L. N° 5 — 7, place Audifred — 10000 Troyes

Le Centre Régional du Livre dirigé par Jean Luc Rio a pris possession de ses nouveaux locaux. Quittant Epernay et l'ORCCA, il est désormais installé à Troyes. De larges vitrines, une présentation claire et... une aimable hôtesse, offrent aux visiteurs la possibilité de mieux connaître et apprécier les éditions régionales dont... Folklore de Champagne.

TERRES ARDENNAISES — FOL BP 71 — 080025 Charleville Mézières cedex

N° 24 - *Cent trente années de chemin de fer à Mohon - Les « Michelines » en service dans les Ardennes en 1932 - Le dépôt d'Amagne - Le chemin de fer touristique du Sud des Ardennes - Ouverture à l'exploitation des voies ferrées ardennaises, chronologie sommaire - Histoire de la Poste aux lettres dans les Ardennes -Les voies de communication à l'époque romaine - Mariniers - Un charretier des Htes Rivières 1853-1871 - Moyen de transport dans les campagnes ardennaises au XIXe.*

N° 25 - *Boucher de Perthes 1788-1868 - Paul Dauchy, souvenirs de guerre - Le corps en action (5) - L'imprimerie Lauth - Toponymie de Gespunsart - Boult au Bois et les lieux-dits - Rage et euthanasie.*

LES CAHIERS HT MARNAIS - N° 174 - BP 565 - 52012 Chaumont cedex.

Nobles ornières du terroir de Champigny lès Langres - Une enquête de noblesse à la fin du XVIIe en Bourgogne : Norbert Noirot écuyer, seigneur de Tornay - Les débuts de l'aviation à St Dizier - Adieu au cdt de Casteljau.

BULLETIN DU COMITE DE FOLKLORE CHAMPENOIS — 13, rue de l'Arquebuse — 51000 Chalons sur Marne.

N° 149 - *Le repas des fées - Traditions à Renneville - Arpenteurs et bornage en Champagne...*

N° 150 - *Le repas des fées (suite) - Traditions de Renneville (suite) - Arpenteurs et bornage (suite) - Un joueur de serpent inhumé au XVIIIe aux environs de Ponthion.*

LA GAZETTE DE CHAOURCE — MJC — Chaource.

N° 214 - *Je reviens de Nouvelle Calédonie... Les bambous géants de Prafrance - L'école en milieu rural à partir de 1881 par C. Fournier...*

N° 215 - *Christian, de la Réunion - Voyage d'étude en URSS - Le temps du souvenir : Edith Piaf, Jacques Brel...*

N° 216 - *Souvenirs de 14-18 - Le cidre - H. Appollot, Parisien de naissance Chaourçois de cœur - Petits métiers de la forêt : les fouilleurs de fourmilières par Gabriel Groley...*

N° 217 - *Le cidre, production traditionnelle d'avenir - 25 décembre chez nous - Images de Coussegrey - Histoires de loups - La terre en colère...*

LA MEMOIRE DE L'AUBE — URAQE — 12, rue E. Gauthier — 10300 Ste Savine.

N° 17 - *(1er semestre 1954) Guerre d'Indochine - La rue aux potins - La mère des frères Gillet reçoit les médailles militaires décernées à ses fils - Un hiver polaire - Les Troyens dont on parlait : M. Vitoux...*

N° 18 - *(2e semestre 1954) Un brasier au cœur de Romilly - Un journaliste se souvient - 1954, le temps des OVNI - Le Tour est passé par Troyes.*

N° 19 - *(1er semestre 1955) Dramatiques inondations dans l'Aube - Le crime n'en était pas un - La bonneterie des années 50...*

Numéro Spécial 1 - *La mode des années 50.*

COURRIER N° 12 - Parc naturel régional de la Forêt d'Orient - Maison du Parc - 10220 Piney

Les amphibiens du parc naturel régional de la Forêt d'Orient (II) - Essai d'inventaire commenté avant l'implantation du bassin réservoir Aube - Les coqs de clochers présentés à la chapelle St Gengoult à Sacey.

L'ALMANACH DU MORVAN 1989 - Lai Pouélée - BP 51 - 58120 Chateau Chinon

Bicentenaire oblige, le thème principal de ce numéro spécial est consacré au *« Morvan au temps de la Révolution » - « Citoyennes ! Citoyens ! Dans un siècle : le Tricentenaire ! » - Un Danton en soutane : J.F. Carion, curé d'Issy l'Evêque - La Révolution contre les « patois » - L'opposition des journaliers agricoles (1794)... Cahier de doléances de Château-Chinon... La misère paysanne en 1789 - La Fontaine St Jacques, source guérisseuse - Le mobilier rural dans le Morvan vers 1789 - Noms révolutionnaires en Morvan Nivernais - Chaumières morvandelles...*

BULLETIN DE LA STE DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE - N° 609 - Musée de la Picardie - 80000 Amiens.

Hervé de Tosqueville, préfet de la Somme (1823-1826) - Le Belgium des Gaulois aux origines de la Picardie ? - Le Riquebourg d'Amiens.

EVOCATION — N° 3 — Patrimoine de l'Isère — 38460 Crémieu.

Une affaire de faux-monnayage en Bas-Dauphiné à la fin du règne de Louis XIV - Une campagne électorale moderne : Gustave Riquet (1883) - Les Polonais à Grenoble pendant l'Occupation...

AGUIANE — LE SUBIET — SEFCO — Les Granges — 17400 St Jean d'Angely.

N° 148 - *Passer le fleuve à Bourg Charente de la Révolution à nos jours - La survivance des anciennes mesures aux environs de Niort et au marais poitevin - Celestin Guérineau - Quelques mots de météorologie paysanne - Gentille alouette...*

N° 149 - *Bois, diners, mais et torches de métiers - A propos des transactions notariales - Une décoration des plus remarquables : l'église de Vaux sur Mer - Un médecin du siècle dernier : le Dr Auguste Guillon et ses piscines de Pontaillac - 24 juillet 41 : heures tragiques dans la région d'Angles...*

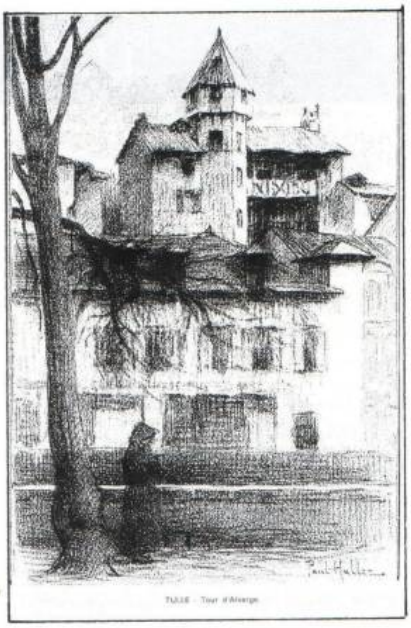

LEMOUZI — N° 108 — 13, place Municipale — 19000 Tulles.

Un martyr corrézien : St Pierre Dumoulin-Borie (1808-1838) - Le bas-Limousin administratif et judiciaire en 1789 - A Châlons en 1810, mariage d'un ancien militaire, ordonné par Napoléon - De St Cyprien à Vars du XVe au XVIIIe - Le rétable de Corrèze au temps d'E. Rivière (1688-1721) - La litre funéraire des Levis-Ventadour - Le site archéologique des Boin - Les amours des troubadours pour une Comtesse - P. Hallez (1872-1965)...

CAHIERS DES AMIS DU VIEIL ILLE — N° 103 — B.P. 22 — 66130 Ille sur Tet.

L'histoire illoise qui se fait - L'art et la tradition populaire - Il y a cent ans - La guerre de 1870-71 - Veremes - Pregaries dels curanderos - Autre temps, autres mœurs : le droit de cogucia - Proverbes...

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE — N° 90 — 3 bis rue Leo Delibes — 75116 Paris.

« Restaurer » ne coûte pas aussi cher que « rénover » - L'Entre-deux-Mers du XVIe au XVIIe - Les enseignes - Les toits du Lot, leur diversité - Des enduits étanches ? - Maisons de pierre, maisons de sable (trompe-l'œil) dans les Alpes de Hte Provence - Stage de taille de pierre en Vendée...

EKLITRA — Bibliothèque municipale — 80000 Amiens.

Conte de Noël de la pierre qui tourne d'Eppreville - « Ch'miraque éd chès monts d'Cœurbert » - St Leu - « Ch'père Noël kwinché » - Anthroponymes de St Souflieu au XVIIe - « Canchon à l'gloire d'echt TGV Nord par Amiens - 3e complément au glossaire du parler picard d'Origny Ste Benoîte...

En tiré-à-part : *« Un bieu sermon » de Félix Fabart.*

BIBLIOMAX OFFICE — N° 247 — 7, rue de l'Enfer — Chalains — 55140 Vaucouleurs.

L'érudit libraire ne manque jamais de commenter Folklore de Champagne dans ses sélections : *« A maintes reprises, j'ai exprimé ici mon admiration pour cet utile périodique. Dans le n° 108, qui traite de « La fée électricité », j'ai bien ri avec une histoire de balosses. Le n° 109 attire l'œil par son iconographie de « Mairy sur Marne ». Le n° 110 « Rondes et branles de Champagne » me rappelle un peu le n° 57 de juillet 77 et le n° 51 de mars 76 ».* Merci et n'oubliez pas que Bibliomax vend des livres anciens. Demandez-lui sa sélection...

MYTHOLOGIE FRANÇAISE — N° 151 — M.H. Fromage — 175, rue de Pontoise — 60000 Beauvais.

L'exposition « d'ours en ours » - Paris retrouvé en suivant l'ourse - Le conte des deux bossus - A propos du Duhon Malmedien - Saints authentiques et saints imaginaires dans la parémiologie et les croyances populaires picardes - St Nicaise de Reims - La légende limousine de ceux qui allaient chercher le jour - Cartes de vœux mythologiques - Notes sur un être fantastique de Bourgogne et de Picardie...

PAYS DE BOURGOGNE - N° 142 — 17, Bd. P. Doumer - 21000 Dijon.

Des églises et des hommes - Les Bourguignons en Grèce au temps des Croisades - Des druides aux Boudhistes : le Morvan mystique - Il y a 900 ans, Cluny - De Bernon à St Hugues - Les conquêtes de l'Ordre Noir - Cluny III, chef d'œuvre de l'art roman...

LINGUISTIQUE PICARDE — N° 3 — Musée de Picardie — 80000 Amiens.

Armel Depoilly (1901-1988) - Min preumieu chagrin - El mort d'ech viu bidet - M'paur grand mère al perchouot des cleus - ... Gargantua dans la zone linguistique picarde, toponymie et légende...

LA FRANCHE-COMTE — 2, rue des Lys — 70800 Fontaine les Luxeuil.

N° 40 - *Rougemont bourg médiéval - Vignobles de Franche-Comté - La petite histoire des Postes dans le Doubs - L'église de St Dizier - La fête au village - Charles Nodin et la Poste...*

N° 41 - *Romain Roussel (1898-1973) - La vouivre - Les histoires en français de l'oncle Tachon - Le linceul de Turin en Franche-Comté - Quand Lure était une île - Les privilèges d'un maître de poste à Besançon en 1747 - Le sanctuaire de N.D. du Chêne à Ornans...*

EL BOURDON — ALWC — Rue de Namur 600 — 6071 Chatelet — Belgique.

N° 408 - *Poèmes wallons - Les grès tournés à Chatelet - Au pays des Kinikes - Rimes et formulettes du Pays Noir...*

N° 409 - *Rimes et formulettes du Pays Noir - ... Les vieux Mameluks...*

N° 410 - *Rimes et formulettes du Pays Noir - ... Les vieux Mameluks...*

N° 411 - *Rimes et formulettes du Pays Noir - La lessive familiale à Jumet - Le « s » intérieur devant consonne...*

IL CALITRANO — N° 22 — Via A. Cannova 78 — 50142 Firenze — Italie.

Un impegno per cambiere - Alcuni Balli Popolari dell' area calitrana - Dialetto e cultura popolare...

MATERIALI N° 1-2 — C.E.J.C. — C.P. 11 — 80077 Ischia — Italie.

Le Centre ethnographique delle Isole Campane nous a fait parvenir ce livre sur la culture populaire du sud de l'Italie.

Un colloquio con Ernesto de Martino - Nei giorni e nella storia - Itinerari lucani di E. de Martino - Ernesto de Martino : penserio della cristi e pensiero della ragione - Margini del tempo - Le forme del teatro folclorico - Francesco Iannone, costruttore di talismani - Religioni orientali in Occidente : il caso dei buddistri salernitani - Due lingue mi hanno parlato, due santi mi hanno aiutato - Pratiche magiche e medicina popolare... L'iconografia sacra e l'immaginario collettivos...

CADRANS SOLAIRES

Il existe, en Champagne, un cadranier et, nous préparons, avec son concours, une étude sur les cadrans solaires de notre région. Si vous en connaissez, sur les églises bien sûr, mais aussi et surtout sur des bâtiments privés (fermes, maisons, anciennes abbayes...) il nous serait agréable que vous nous les signaliez. Par la même occasion, si vous avez connaissance d'une histoire, d'une légende, s'y rattachant, nous serons ravis de la connaître.

D'avance, merci.

LISEZ

LA MEMOIRE DE L'AUBE

"Le journal qui se souvient"

est en vente chez les marchands de journaux

Pour vous abonner à la "COLLECTION COMPLETE", c'est-à-dire tous les numéros parus depuis 1986 et le routage des numéros encore à paraître en 1988 (22 numéros en tout), envoyez un chèque de 118 F à :

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

Nous préparons une étude sur les « Gens du Voyage » et les « Théâtres ambulants ». Il nous serait agréable que nos amis lecteurs et abonnés nous aident à approfondir le sujet en nous faisant part de leurs souvenirs et en nous signalant les documents qu'ils pourraient connaître : cartes postales, affiches, programmes, documents divers, rapports de police, avis de mairie, annonces de presse, photographies... (même en mauvais état !).

En particulier nous axons actuellement nos recherches sur la troupe LAMARCHE-BERTHIER D'HONT qui installait encore son théâtre sur nos places de ville, il y a une vingtaine d'années.

Par avance nous remercions de leur collaboration tous ceux qui voudront bien nous apporter quelques renseignements — même ténus — sur ce sujet.

A ce jour, MM. Hubert Claisse, Gilbert Clément, Roger Favin, nous ont transmis des renseignements et des souvenirs sur les théâtres qu'ils avaient connus. Ils nous précisent, notamment que le théâtre Lamarche-Berthier-d'Hont s'appelait anciennement **Berthier-Riga.** D'autres nous ont téléphoné pour nous signaler qu'ils allaient nous faire parvenir des documents. A tous nous adressons un grand merci.

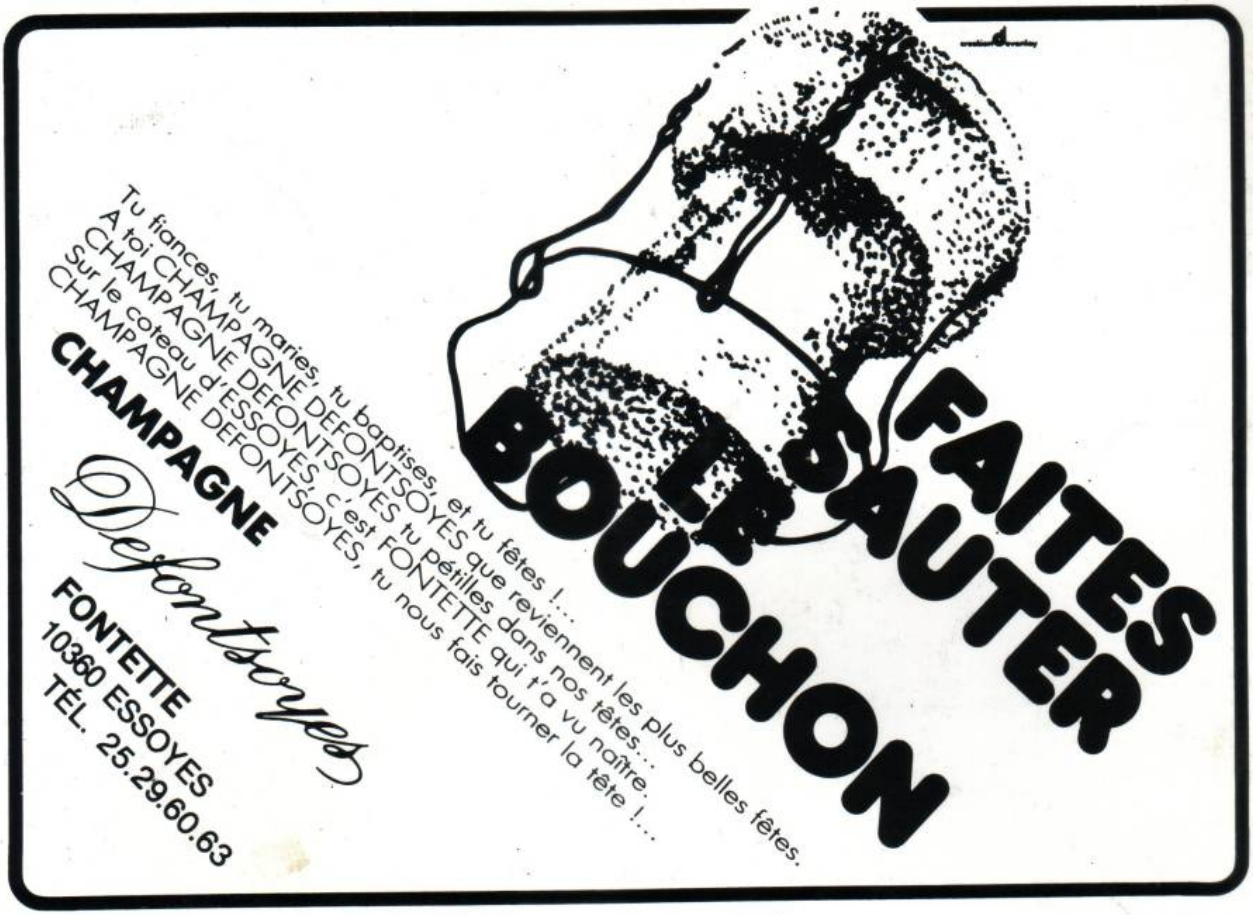

Imprimé en France - Imprimerie Leducq S.A., 51000 Fagnières — Dépôt Légal 1er trimestre 1989 — Directeur de la publication Gilbert Roy — Commission Paritaire nº 53035